

Rapport d'activités 2008



Table des matières

1. Présentation de Lire et Écrire en Wallonie	3
2. Contexte politique	4
3. Missions et mandats de Lire et Écrire en Wallonie	5
3.1 Mission politique	7
3.2 Mission de services aux Régionales	11
3.3 Mission d'initiatives et de coordination de projets communs	13
4. Action au sein du réseau Lire et Écrire	24
4.1 Au niveau communautaire	24
4.2 Au niveau wallon	26
5. L'offre de formation des Régionales wallonnes en chiffres	28
6. Perspectives 2009	38
7. Annexes	41
Annexe 1 : Publications de Lire et Écrire en Wallonie	41
Annexe 2 : Comptes et bilan 2008	43
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'administration au 31/12/2008	45
Annexe 4 : Organisation de l'équipe de Lire et Écrire en Wallonie	46
Annexe 5 : Quelques statistiques du personnel wallon au 31 décembre 2008	49



1. Présentation de Lire et Écrire en Wallonie

Issue des mouvements ouvriers chrétiens et socialistes, Lire et Écrire en Wallonie asbl est une coordination du secteur de l'alphabétisation.

Avec les huit Régionales qui la composent, elle a pour buts de promouvoir et développer l'alphabétisation en Région wallonne et milite pour que chaque adulte¹ qui le souhaite puisse trouver, près de chez lui, une formation d'alphabétisation de qualité² mais également pour que la question du droit à l'alphabétisation et de la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme soit portée par l'ensemble des associations et institutions, l'ensemble des citoyens.

Lire et Écrire en Wallonie, en partenariat avec Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire Communauté française, poursuit trois objectifs, repris dans la charte de Lire et Écrire. Ils s'inscrivent dans trois axes volontaristes à l'égard de l'illettrisme :

- axe politique : sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics sur l'urgence qu'il y a de combattre les causes de l'illettrisme et d'y apporter des réponses ;
- axe socio-pédagogique : démultiplication des lieux et types de formations en alphabétisation dans le souci du respect et de l'émancipation des personnes ;
- axe institutionnel : création et développement des structures ainsi que des moyens pour contribuer à lutter contre l'analphabétisme.



¹ Ceci signifie une action prioritaire en faveur d'un public avec une formation initiale faible dans sa langue maternelle ou en français.

² Et ce quels que soient son statut, son projet, ses objectifs personnels ou professionnels.

2. Contexte politique

Il est important de souligner la complexité des politiques d'alphabétisation qui appartiennent à plusieurs niveaux de pouvoir : la Région wallonne, la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles, l'État fédéral et l'Union européenne.

Cette diversité des niveaux de pouvoir entraîne des différences significatives dans le développement des politiques en matière d'alphabétisation à Bruxelles et en Wallonie, même si la volonté de définir une base conceptuelle commune est forte. Ainsi des collaborations existent entre Régions, entre Communauté et Régions et entre ministères ayant des compétences différentes. Cette collaboration est indispensable pour assurer une cohésion minimale sur le champ de l'alphabétisation. À ce niveau, la Conférence interministérielle pour l'alphabétisation est un outil qu'il faut certainement dynamiser.

En Région wallonne, la Déclaration de politique régionale 2004-2009, le décret du 17 juillet 2003 relatif à l'insertion sociale, le Plan Stratégique Transversal Inclusion sociale, la Loi du 25 février 2003 tendant à lutter contre la discrimination, les Rapports conjoints sur la protection et l'inclusion sociale produits en 2007 au niveau européen, mettent en avant la nécessité de prendre en compte les besoins des publics les plus précarisés et notamment les publics en difficultés de lecture et d'écriture en renforçant plus particulièrement les politiques relatives à la cohésion sociale.

De plus, l'accord de coopération relatif au développement de politiques concertées en matière d'alphabétisation des adultes, conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale fonde ses travaux sur le précepte selon lequel « L'alphabétisation, conçue dans une acception large comme l'acquisition des connaissances et compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution, est un droit fondamental de la personne humaine. Dans toute société, l'alphabétisation est nécessaire en soi et elle constitue l'un des fondements des autres compétences de la vie courante. L'alphabétisation a pour effet de stimuler la participation aux activités sociales, culturelles, politiques et économiques, et de favoriser l'éducation tout au long de la vie ».³

En Région wallonne, les politiques liées aux publics « précarisés » sont fortement spécialisées. À partir de 2008, les financements de la Région wallonne sont presque exclusivement centrés sur la formation des personnes se situant dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

La mise en vigueur du décret sur les EFT et OISP soumet cette année, de manière légitime, les opérateurs à des exigences concernant l'éligibilité des personnes, les résultats en matière d'insertion socioprofessionnelle ou d'entrée en formation qualifiante.

C'est donc dans ce contexte que Lire et Écrire en Wallonie en collaboration étroite avec les huit Régionales qui la composent poursuit les axes de travail prioritaires suivants :

- le développement et l'accroissement de l'offre de formation en alphabétisation à destination de tous les publics, et principalement du public en situation de (ré)affiliation sociale ;
- la recherche et la coordination de moyens structurels permettant l'instauration d'une réelle politique concertée de retour à l'emploi (ou en formation) tenant compte des spécificités des publics en difficultés de lecture et d'écriture, de la diversité des situations rencontrées, de la réelle prise en compte des histoires individuelles ;
- des actions de sensibilisation et de prévention indispensables à la compréhension et à la prise en compte de l'illettrisme.

³ Déclaration de la 5^{ème} Conférence Internationale de Hambourg sur l'Education des adultes, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science, la Culture.

3. Missions et mandats de Lire et Écrire en Wallonie

Lire et Écrire en Wallonie est une coordination qui rassemble huit Régionales wallonnes. Ces dernières sont des entités autonomes qui mènent des actions de terrain (formation d'alphabétisation, formation de formateurs, actions d'éducation permanente, actions de sensibilisation).

Ces huit Régionales sont présentes sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.

Il s'agit de :

- Lire et Écrire Brabant wallon
- Lire et Écrire Centre Mons Borinage
- Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut
- Lire et Écrire Hainaut occidental
- Lire et Écrire Liège Huy Waremme
- Lire et Écrire Luxembourg
- Lire et Écrire Namur
- Lire et Écrire Verviers

Dans la réalisation de ses actions, Lire et Écrire en Wallonie est en soutien des actions des Régionales et au service de ces dernières. Il est essentiel que les Régionales alimentent la coordination wallonne des préoccupations et réalités auxquelles elles sont confrontées. De même, il est indispensable que les Régionales se mobilisent dans les dimensions politiques et stratégiques portées à leur demande par la coordination wallonne. C'est une collaboration étroite entre toutes les Régionales et Lire et Écrire en Wallonie qui doit concrétiser cette dynamique collective. Il est, en effet, primordial que toutes les Régionales et la coordination wallonne prennent en compte les contraintes de chacun et participent collectivement au projet de Lire et Écrire.

Pour soutenir et appuyer les actions des Régionales, trois missions de coordination sont poursuivies par Lire et Écrire en Wallonie :

- une mission politique
- une mission de services aux Régionales
- une mission d'initiative et de coordination de projets communs

Ces missions sont assumées par le pôle administratif et financier, le pôle projets et le pôle direction de Lire et Écrire en Wallonie.

Le pôle administratif et financier rencontre l'objectif d'apporter une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire en Wallonie ; il effectue les tâches nécessaires à la répartition des moyens coordonnés et communs entre les Régionales, appuie ces dernières en matière administrative et financière, consolide les dossiers de subventionnement, gère la ligne de crédit coordonnée, assure la consolidation des comptes annuels.

Le pôle projets coordonne et consolide les actions de sensibilisation et de formation menées par les Régionales de Lire et Écrire dans une perspective de cohérence, de concertation, de mutualisation et d'appui au niveau wallon. Le pôle projets appuie la mission politique de Lire et Écrire en Wallonie en collectant et en analysant des données quantitatives, en rédigeant des notes et argumentaires relatifs aux réalités wallonnes.

Mission politique

Il s'agit dans ce cadre :

- d'élaborer, développer et assurer la cohérence d'un projet commun et d'une action politique concertée tant pour l'ensemble du champ de l'alphabétisation que pour Lire et Écrire ;
- d'assurer que ce projet commun et cette analyse politique restent insérées et en cohérence avec les valeurs des mouvements ouvriers porteurs ;
- d'assurer un rôle de représentation, négociation, revendication et de lobby politique et institutionnel fort.

Mission de services aux Régionales

Pour ce faire, il faut :

- assurer un service aux Régionales dans une logique soit de services communs, soit d'appui et d'accompagnement spécifiques. Ce service est réalisé dans la perspective d'accroître les compétences des équipes et d'augmenter l'efficacité collective. Il peut s'effectuer sur les matières suivantes :
 - gestion financière et comptable ainsi que la trésorerie
 - gestion administrative
 - gestion de projets
 - gestion du personnel et des ressources humaines
 - gestion de la communication
 - gestion stratégique et politique

Mission d'initiative et de coordination de projets communs

Dans ce cadre, il y a lieu :

- d'impulser des projets novateurs ou pilotes ;
- d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets communs coordonnés en lien avec le plan d'action commun au niveau wallon.

Dans l'ensemble des actions qu'elles soient, politiques, de service, ou de coordination de projets communs, la coordination veille tout particulièrement à la cohérence, à la diffusion et au traitement égalitaire de l'information au sein des Régionales, des instances, à l'égard des représentants politiques et des administrations.

Pour mener à bien les missions définies ci-dessus, un certain nombre de mandats structurels de la coordination wallonne ont été formalisés et reconnus par les instances de Lire et Écrire en Wallonie.

3.1 Mission politique

Au niveau de la Région wallonne, les réalisations essentielles et prioritaires de la coordination wallonne en ces matières sont les suivantes :

Le développement d'une politique coordonnée de l'alphabétisation

De nombreux contacts, réunions et rencontres avec les cabinets de la Formation professionnelle, de l'Action sociale, du Ministre-Président ont été organisés pour défendre la nécessité de mettre en place une véritable politique d'alphabétisation en Région wallonne qui englobe plus particulièrement une politique de cohésion sociale structurelle en faveur du public en insertion sociale. Cette problématique a été relayée au niveau du comité de pilotage de la Conférence interministérielle à l'occasion de l'organisation de la prochaine Conférence interministérielle de 2009. Ces réunions et interpellations ont été étayées par l'élaboration et la rédaction d'un argumentaire qualitatif et quantitatif ainsi que d'un budget prévisionnel, ceci en étroite collaboration avec les Régionales. Ce travail montre à l'évidence qu'aujourd'hui, il n'existe pas encore de politique globale de l'alphabétisation en Région wallonne même si nous devons enregistrer diverses avancées en la matière.

Le développement d'actions d'alphabétisation à destination de tous les publics dans le cadre des Plans de cohésion sociale

Les Plans de cohésion sociale ont pour objectif d'octroyer des moyens aux communes pour qu'elles développent en partenariat avec les opérateurs locaux des actions liées à l'animation de quartier, la formation, l'insertion sociale, le logement, le tissage de liens sociaux intergénérationnels et interculturels. Ils remplacent les Plans de Prévention et de Proximité. Le décret a été approuvé par le Gouvernement wallon le 10 juillet 2008. Une rencontre et des contacts ponctuels ont eu lieu avec la Direction de l'Intégration et de la Cohésion sociale (DiCS) dans le cadre du lancement des Plans de cohésion sociale pour que la formation en alphabétisation dans ses dimensions d'insertion sociale et d'insertion socioprofessionnelle puisse être intégrée dans les projets à rentrer par les communes wallonnes et que les Régionales puissent avoir l'occasion de développer ou renforcer ce partenariat sur le territoire communal.

Le secteur des EFT/OISP

L'année 2008 a été consacrée au suivi de la mise en place du nouveau décret EFT/OISP et à son impact sur le secteur. C'est par sa participation au conseil d'administration de l'Interfédération que Lire et Écrire en Wallonie a donc suivi les groupes de travail impulsés par le Cabinet de la Formation professionnelle en vue de traiter les questions en suspens (circulaire administrative, heures éligibles, financement du secteur). Un travail important a porté sur le mémorandum de l'Interfédération.

Enfin, compte tenu de la nomination d'un secrétaire général, une réflexion a été menée sur l'organisation de l'Interfédération et sur les rôles respectifs des fédérations. Ces travaux ont été suivis par Dominique Brasseur et Anne-Hélène Lulling, membres du conseil d'administration de l'Interfédération pour Lire et Écrire en Wallonie.

La mission de Lire et Écrire en Wallonie se concrétise également par une présence active au sein de la commission d'agrément des EFT et OISP, ce qui permet de cerner les problèmes se présentant au niveau des opérateurs et de suivre toute l'évolution du secteur.

Plus généralement, représentant l'Interfédération, la coordination a participé à différentes réunions du Centre pour l'égalité des Chances et la lutte contre le racisme, sur les thématiques suivantes :

- l'emploi convenable/ l'évaluation du chômage (in)volontaire ;
- les titres services.

Enfin, Lire et Écrire en Wallonie est membre du comité de rédaction de l'Essor⁴ (revue trimestrielle de l'Interfédération), et a participé aux travaux du groupe de travail de la commission pédagogique de l'Interfédération.

L'émergence de revendications pour les élections régionales du 7 juin 2009

En collaboration avec les instances (conseil d'administration et Bureau) de Lire et Écrire en Wallonie, et d'autre part les équipes, les apprenants, les partenaires du réseau alpha des Régionales, des revendications prioritaires et une carte de vœux commune à Lire et Écrire avec interpellation politique ont ainsi été réalisées.

Sept propositions ont été retenues :

- Une politique globale de formation en alphabétisation couvrant tous les publics.
- Une politique d'alphabétisation composée d'actions intégrées et systémiques.
- Une politique de prévention effective tout au long de la scolarité obligatoire.
- Une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation.
- Une formation continue pour les travailleurs de l'alphabétisation.
- Un soutien des formateurs bénévoles du secteur de l'alphabétisation.
- Un renforcement des financements structurels.

Partant des constats réalisés au niveau wallon, trois priorités ont été mises en évidence au sein des sept propositions du cahier de revendications wallon. Il s'agit de :

- la mise en œuvre rapide d'une politique de cohésion sociale, traduite par des financements structurels suffisants destinés aux publics illettrés en insertion sociale ;
- la pérennisation et la coordination de moyens structurels permettant l'instauration d'une réelle politique concertée de retour à l'emploi (ou en formation) tenant compte des spécificités des publics en difficultés de lecture et d'écriture, de la diversité des situations rencontrées, de la réelle prise en compte de chacune des histoires individuelles ;
- l'octroi de moyens permettant des actions de sensibilisation et de prévention indispensables à la compréhension et à la prise en compte de l'illettrisme.

⁴ Voir annexe 1.

La pérennisation et le développement des moyens financiers

Une convention intercabinets 2009-2010 a été négociée : elle comporte les éléments relatifs à l'action de sensibilisation, au public en insertion sociale et l'action de coordination. Pour ce faire, une note de travail sur les enjeux et les objectifs de la sensibilisation à Lire et Écrire à destination du Cabinet de la Formation professionnelle a été rédigée. Un projet de convention intercabinets a été réalisé. Dans ce cadre, des négociations ont été mises en place pour obtenir des moyens structurels pluriannuels garantissant une politique globalisée de l'alphabétisation en Région wallonne.

Ces démarches ont abouti à la conclusion :

- d'une convention pluriannuelle 2008-2010 portant sur l'alphabétisation des travailleurs-volets formation et sensibilisation ;
- d'une convention annuelle pour la sensibilisation des demandeurs d'emploi ;
- d'une convention pluriannuelle (2008-2010) ciblant l'action de sensibilisation de la coordination wallonne.

Deux de ces conventions ont un caractère pluriannuel portant sur trois ans. C'est une avancée qui garantit une certaine stabilité et sécurité pour les actions de Lire et Écrire et ses Régionales.

Pour soutenir une politique de l'alphabétisation intégrée incluant des actions de sensibilisation, des négociations ont été également entreprises en vue de la reconduction de la convention PST3 Formation des agents des CPAS et Forem au-delà de 2008. Une participation active à l'évaluation du dispositif PST2 en matière d'alphabétisation au sein de la cellule du délégué spécial du Gouvernement wallon a également été de mise.

Cette participation nous a, à nouveau, permis de relayer nos revendications prioritaires sur l'alphabétisation dans un autre lieu stratégique et politique au sein de la Région wallonne et de participer au rapport d'activité présenté au Gouvernement wallon.

Pour garantir les moyens nécessaires à la mission de structure d'appui de Lire et Écrire dans les futures plateformes territoriales, un premier dossier Fonds social européen a été rentré et réintroduit par la suite sous forme définitive. Ce projet finance notre action de 2008 à 2010. Ensuite pour pérenniser l'action au-delà de 2010, Lire et Écrire en Wallonie a participé au second appel à projets, ce qui a permis de couvrir les actions liées aux plateformes et à la sensibilisation au-delà de 2010, jusqu'à la fin de la programmation FSE en 2013. Notons toutefois que les moyens accordés par le Fonds social européen sont en baisse par rapport aux moyens antérieurs et donc insuffisants pour répondre à l'ensemble des besoins qui émergent sur l'action de sensibilisation, de partenariat et de développement de réseaux.

En ce qui concerne l'augmentation du financement de la formation en alphabétisation menée par les Régionales, une négociation a été menée pour accroître le coût horaire dans la convention Forem en vue de s'aligner sur le décret OISP. C'est ainsi que le coût horaire est passé à 11,50 € en 2008, ce qui représente une hausse significative pour le financement de l'action de formation pour le public en insertion socioprofessionnelle essentiellement.

Des postes APE ont été demandés pour accroître les moyens de formation à destination du public en (ré)affiliation sociale. Huit postes à sept points ont été obtenus dans le cadre du Plan Marshall ainsi qu'un financement complémentaire pour trois Régionales de manière à couvrir la totalité du coût salarial des personnes engagées dans le cadre de ce nouvel APE.

Par ailleurs, la mission politique de la coordination wallonne s'exprime également dans des instances relevant de la Communauté française :

Le comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation

Le 22 novembre 2001, le Gouvernement de la Communauté française décidait de créer une Conférence interministérielle spécifique à l'alphabétisation. En février 2005, la signature de l'accord de coopération sur l'alphabétisation des adultes par les huit ministres concernés a permis de mettre en place le comité de pilotage permanent de la Conférence interministérielle composé de représentants des trois entités signataires (la Communauté française, la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale, la Région wallonne) mais aussi du monde associatif de l'alphabétisation (Lire et Écrire).

C'est au sein du comité de pilotage de la Conférence interministérielle qu'un ensemble de débats ont été portés par la coordination wallonne. Il s'agit notamment de la mise en place du dispositif de plateformes partenariales. Cela a impliqué la participation à un groupe de travail au sein du comité de pilotage, la participation à la réalisation d'un projet de protocole d'accord du comité de pilotage à destination du Forem, la rédaction d'une note spécifiant le rôle de Lire et Écrire, des interpellations à destination du comité de pilotage et des représentants politiques quant au retard pris au niveau de la mise en œuvre des plateformes. Des notes de travail et articles ont complété cette action.

D'autres problématiques ont jalonné l'année 2008 et ont été traitées au sein du comité de pilotage. C'est ainsi que la question de la formation à destination du public en situation de (ré)affiliation sociale et du public demandeur d'asile ont été abordées.

Par ailleurs, le comité de pilotage s'est également penché sur les thématiques suivantes :

- l'analyse des besoins ;
- les publics couverts en matière d'alphabétisation ;
- une base de données commune et uniformisée sur l'alphabétisation ;
- la circulation de l'information inter administrations ;
- la préparation des Conférences interministérielles ;
- la réalisation et la diffusion de l'État des lieux, publication annuelle qui présente la situation de l'alphabétisation en Communauté française.

Le conseil d'administration de la FESEFA

La Fédération des employeurs des secteurs de l'éducation permanente et de la formation des adultes (FESEFA) est une des fédérations patronales du secteur socioculturel.

Rassemblant auparavant les seuls employeurs de l'éducation permanente (elle s'appelait alors FESEP), elle s'est élargie aux associations du secteur de l'insertion socioprofessionnelle wallonne et bruxelloise. La FESEFA regroupe aujourd'hui plus de 300 associations de tous horizons philosophiques et installées dans toute la Communauté française. La FESEFA défend les intérêts de ses membres auprès de toutes les institutions appropriées (administrations, cabinets ministériels, partis...), en se concertant, le cas échéant, avec d'autres fédérations du secteur. Elle représente les employeurs de ses secteurs dans le cadre des négociations visant l'exécution des accords du non-marchand.

Lire et Écrire en Wallonie a participé au conseil d'administration de la FESEFA lors du premier semestre 2008 en tant que membre suppléant.

Le développement d'un outil de communication

Lire et Écrire a mis en place la rédaction de « Brèves » qui sont diffusées aux administrateurs de la coordination wallonne, son équipe et aux deux coordinations de Lire et Écrire (Bruxelles et Communauté française). Celles-ci devraient devenir un outil d'information et de communication pour toutes les personnes de Lire et Écrire qui interviennent sur un axe stratégique et politique. Neuf brèves ont été réalisées de janvier à décembre 2008.

3.2 Mission de services aux Régionales

Services administratifs et financiers

En 2008, les axes de travail suivants ont été poursuivis :

- la répartition des moyens coordonnés et communs entre les Régionales par la réalisation de la « Moulinette » 2008 et d'un premier tableau de répartition de subsides coordonnés pour 2009 en décembre 2008 ;
- la recherche d'une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire. C'est dans le cadre de cette mission pour compte de tous que s'inscrit le groupe de travail comptabilité en vue de la concordance des plans comptables, du contrôle budgétaire et la mise en place d'outils de gestion communs. La coordination a également effectué la consolidation des comptes annuels (Bruxelles, Communauté française, Wallonie) ;
- l'accroissement du montant de la ligne de crédit coordonnée. Un dossier de crédit a été conçu et présenté à trois organismes bancaires de manière à comparer les offres. Une ligne de crédit coordonnée a été obtenue auprès de Dexia/Crédal pour 2.000.000 €. Les conditions obtenues dans la ligne de crédit permettent de rencontrer les besoins de trésorerie de chaque Régionale partenaire (Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire en Wallonie) ;
- le soutien et l'appui effectif des équipes des Régionales en matière comptable et financière, pour la gestion de la ligne de crédit, le contrôle budgétaire, la gestion comptable... ainsi qu'un appui pour le suivi des subventions et l'élaboration de tableaux de trésorerie. C'est ainsi qu'une convention de formation et d'appui a été signée avec Lire et Écrire Brabant wallon ;
- un appui à des réglementations diverses (marchés publics, législation sociale, une recherche et un apport documentaire).

Perspectives

En 2009, le pôle administratif et financier va intensifier son appui aux Régionales. Une attention particulière sera apportée à la problématique de la justification des subventions.

L'objectif poursuivi est de continuer à améliorer la cohérence dans la gestion administrative et financière entre les entités de Lire et Écrire.

Gestion de projets

En 2008, pour soutenir les Régionales dans leurs missions quotidiennes, la coordination a :

- assuré un appui effectif dans la construction ou la relecture des dossiers de subventionnement (appel à projets PST3 alpha, APE action sociale, recherche de financements privés, dossiers Fonds social européen nouvelle programmation, Plans de cohésion sociale). Dans ce cadre, un travail documentaire a été réalisé afin que les Régionales disposent d'une information claire et précise ;
- proposé un appui lors de l'organisation d'événements spécifiques aux Régionales (appui aux dossiers presse, animation...) ;
- amorcé un processus dans l'organisation et la formalisation de la mémoire collective, un processus de réflexion et de création de fiches projets.

Dans le cadre de sa mission de soutien et de services aux Régionales, Lire et Écrire en Wallonie a travaillé sur la réalisation de « fiches projets ». La fiche projet est un outil qui synthétise un ensemble de données (qualitatives et quantitatives) concernant chacune des conventions régissant les modes d'action des Régionales et de Lire et Écrire en Wallonie. Elle a pour objectifs de construire progressivement, sur un support lisible et pratique, notre mémoire collective, de maîtriser les contenus des diverses conventions et actions et d'établir des liens entre les projets.

Durant l'année 2008, la structure de la fiche dans son volet descriptif a été finalisée. Aussi, une collaboration avec Lire et Écrire Centre Mons Borinage, a permis de la configurer sous Access pour en faciliter l'encodage, la lecture et la gestion.

Perspectives

Un travail d'analyse des différentes conventions et des rapports d'activités sera mis en place afin d'encoder et de diffuser les fiches aux Régionales. En parallèle, nous finaliserons la base de données. Suivant l'actualité des conventions et des actions reflétant le quotidien des Régionales et de Lire et Écrire en Wallonie, nous veillerons à actualiser les fiches. Enfin, pour alimenter les débats et diffuser le travail réalisé, une séance de travail devrait être organisée. Par ailleurs, un travail de réflexion quant à la collecte de données a été initié au sein de l'équipe de Lire et Écrire en Wallonie et devrait aboutir à des propositions à soumettre aux Régionales.

Gestion du secteur des EFT et OISP

Pour appuyer les Régionales dans la transition relative à la mise en place du nouveau décret EFT/OISP, Lire et Écrire en Wallonie a :

- organisé des rencontres ponctuelles visant à informer et former les directions et les cadres notamment ceux qui ont été nouvellement engagés et les équipes des Régionales sur le paysage de l'insertion socioprofessionnelle, les institutions qui y sont présentes, le cadre légal et administratif, l'évolution des réglementations ;
- appuyé les Régionales à leur demande en ce qui concerne des questions spécifiques (statut des stagiaires et accessibilité des stagiaires aux formations, conventions de formation, etc.) ;
- soutenu les Régionales en vue de développer de nouveaux partenariats avec les partenaires du DIISP (Régies des quartiers sur l'ensemble du territoire wallon, Ifapme).

Principalement au sein de la réunion mensuelle des directions wallonnes ou lors de séquences de travail spécifiques, il a été procédé à :

- la mise en place d'un outil de suivi des heures des stagiaires (interview technique et administrative systématique, collecte de données) ;
- la restitution d'informations ou de débats relatifs au Dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle ;
- la réalisation et mise au point d'une procédure de communication visant à relayer ces informations de manière rigoureuse et systématique.

En individuel et en collectif, il a été réalisé :

- un appui des Régionales en vue des inspections, rapports intermédiaires et finaux, justification de dépenses, un suivi des Régionales avant et après les inspections et un appui à la construction d'informations à transmettre à la Région wallonne. Il est à noter que le secteur de l'alphabétisation relève de « poly-subventionnements », ce qui induit une complexité des dossiers administratifs et une charge de travail particulièrement importante.

Pour pouvoir effectuer pleinement cette mission d'appui envers les Régionales, il faudrait que cette dernière puisse se développer progressivement dans la continuité en fonction des demandes et besoins des Régionales. Cette action devrait être construite et formalisée avec elles de manière à réaliser des économies d'échelle, à alléger leur travail et celui de la coordination wallonne.

Perspectives

Il s'agit de poursuivre le travail en préparant dès 2010, le renouvellement de l'agrément en tant qu'Organisme d'insertion socioprofessionnelle (OISP) qui doit être introduit par chaque Régionale. Il y a lieu également de continuer à collaborer de manière étroite avec l'Interfédération de manière à relayer les problématiques rencontrées ceci afin de dégager un positionnement commun.

3.3 Mission d'initiatives et de coordination de projets communs

Actions de sensibilisation et de mise en réseau

La sensibilisation fait partie des missions prioritaires de Lire et Écrire et est inscrite explicitement dans sa charte comme suit « En outre, (...) [chaque Régionale] anime un réseau local de lutte contre l'analphabétisme : à ce titre, elle organise régulièrement diverses campagnes de sensibilisation et d'information sur l'analphabétisme, anime un réseau de bénévoles ou d'associations volontaires sensibles au problème (...) ».

L'action de sensibilisation rencontre trois objectifs :

- attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur le problème de l'analphabétisme des adultes ;
- démultiplier les lieux de formation ;
- chercher les moyens et créer les structures les plus susceptibles de lutter efficacement contre l'analphabétisme.

Les actions de sensibilisation et d'information sont portées sur l'ensemble du territoire wallon par les huit Régionales de Lire et Écrire en Wallonie. La coordination wallonne assume une mission d'appui en tant que coordination. Les actions sont, en effet, coordonnées et consolidées au sein de Lire et Écrire en Wallonie dans une perspective de cohérence, de concertation et de mutualisation au niveau wallon.

En 2008, les moyens affectés à la sensibilisation pour l'ensemble de Lire et Écrire au niveau wallon résultent :

- des projets déposés au Fonds social européen « Sensibilisation et plateformes territoriales 1 et 2 » pour la période 2007-2010 ;
- de la convention 2006-2008 « Sensibilisation et formation du personnel des CPAS et Forem pour l'accueil et l'orientation en formation d'alphabétisation des demandeurs d'emploi infrascolarisés » ;
- de la convention annuelle Région wallonne « Sensibilisation des demandeurs d'emploi infrascolarisés » ;
- de la convention pluriannuelle (2008-2010) Région wallonne « Sensibilisation et formation des travailleurs infrascolarisés » ;
- de la convention pluriannuelle (2008-2010) Région wallonne « Sensibilisation coordination ».

En 2008, une réflexion a été réalisée, avec les directions des Régionales, les coordinateurs et responsables de projets en sensibilisation, en vue de dégager les enjeux prioritaires en matière de sensibilisation au niveau wallon pour faire émerger un cadre de référence commun à toutes les Régionales. Ce cadre de référence commun doit, à terme, appuyer la construction et la réalisation d'un plan d'action concret à l'échelle sous-régionale en fonction des besoins locaux.

Il est, en effet, essentiel de pouvoir disposer d'une politique intégrée et globale de la sensibilisation qui tienne compte des réalités de chaque Régionale.

C'est ainsi que les priorités suivantes ont été ciblées en interne de Lire et Écrire :

- la sensibilisation des travailleurs aux choix sociopolitiques de Lire et Écrire ;
- l'implication de tous les membres des équipes et des apprenants.

Les enjeux externes concernent :

- la sensibilisation des partenaires locaux, des relais ;
- la prévention en lien avec le secteur de l'enseignement ;
- l'émergence de la demande en formation en alphabétisation ;
- la sensibilisation du monde du travail.

La sensibilisation doit être conçue comme une action intégrée qui permet de réaliser du maillage social et d'induire une dynamique de cohésion sociale visant à produire du changement social.

Perspectives

C'est en 2009 que devrait aboutir ce travail sur les enjeux de la sensibilisation par :

- *la mise en commun des plans d'action de toutes les Régionales ;*
- *la construction d'un cadre commun qui respecte les réalités sous-régionales ;*
- *la définition du rôle et missions des coordinations quant à la mission de coordination de la sensibilisation.*



Des dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées aux plateformes territoriales

Pour mémoire, la finalité du projet déposé dans le cadre du second projet Equal consiste en la prise en compte des besoins des personnes illettrées et le droit à l'alphabétisation pour toutes et tous dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle et d'accès au marché du travail.

En 2008, les travaux relatifs à ces matières ont consisté en la clôture du projet Equal et la mise en place de la transition liée au lancement des plateformes territoriales. Conformément à la demande de la dernière Conférence interministérielle, le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes a étudié différents types de dispositifs territoriaux mis en place par le secteur associatif, en appuyant, son analyse sur les expériences menées à Bruxelles et en Wallonie par Lire et Écrire.

Un modèle applicable à l'ensemble du territoire de la Communauté française a été conçu par le comité de pilotage. C'est ainsi que le rôle de coordination du projet a été confié aux pouvoirs publics (le Forem et les Comités Subrégionaux de l'Emploi et la Formation). Lire et Écrire a été désigné comme structure d'appui.

Nous avons finalisé le processus de validation de produit⁵ initiée par l'Agence Fonds social européen en proposant la publication que nous avons réalisée en 2007 portant sur la présentation et le bilan de l'action que nous avons menée dans le cadre du projet Equal. Cette démarche a été réalisée au sein du groupe de travail consacré aux dispositifs territoriaux. C'est également en 2008 que nous avons participé à la présentation des actions mises en place, de 2006 à 2008, dans le projet Equal lors d'une journée de travail organisée par l'Agence du Fonds social européen. Par ailleurs, nous avons communiqué sur le projet en créant un site internet qui présente les actions de chaque dispositif, les partenaires, les événements et actualité.

Pour assurer la continuité du projet Equal dans le cadre des plateformes futures, un important travail a été consacré à l'écriture des projets Fonds social européen devant assurer les moyens de poursuivre et de concrétiser les pistes de travail explorées à l'occasion du projet Equal. C'est en collaboration avec les Régionales que les objectifs devant être poursuivis ont été fixés. Un temps de travail a été consacré à la définition du rôle de Lire et Écrire en tant que structure d'appui, à la définition d'un cadre de référence, aux enjeux du projet pour construire le dossier de façon précise en prenant en compte les réalités de chacune des sous-régions.

C'est ainsi que deux dossiers ont été introduits et validés dans les mesures convergence et compétitivité : « Sensibilisation et Plateformes territoriales » et « Inclusion sociale professionnelle et analphabétisme » en avril 2008 et en septembre 2008.

Lire et Écrire en Wallonie a organisé huit groupes de travail à destination des responsables et coordinateurs de projets de la sensibilisation pour :

- soutenir et accompagner les responsables de projets de chaque Régionale ;
- organiser la circulation de l'information entre eux ;
- assurer la cohérence de fond entre toutes les Régionales wallonnes de Lire et Écrire ;
- procéder à un état d'avancement des travaux, dégager des préoccupations communes, veiller à l'accompagnement méthodologique, établir des liens de transversalité entre les actions des projets ;

⁵ Afin de promouvoir la diffusion des produits les plus pertinents réalisés dans le cadre d'Equal, l'Agence FSE a conçu avec l'appui d'un intervenant extérieur en communication une méthodologie spécifique pour valider les produits les plus pertinents.

- établir des liens et une collaboration avec le coordinateur désigné par le Forem en ce qui concerne les plateformes territoriales ;
- établir des liens avec d'autres dispositifs (Plan Stratégique Transversal de la Région wallonne « Formation d'agents Forem et CPAS » ; Dispositif Intégré d'Insertion Socioprofessionnelle ; alphabétisation des travailleurs...).

Un travail bilatéral a été réalisé avec les Dispositifs sous-régionaux du Brabant wallon, de Charleroi Sud Hainaut, de La Louvière, du Luxembourg, de Liège pour présenter les enjeux et le modèle institutionnel des plateformes futures aux partenaires ou communiquer des informations quant à la transition.

Par ailleurs, un travail d'appui a été réalisé pour :

- alimenter les travaux des instances de Lire et Écrire (définition du rôle de Lire et Écrire en tant que structure d'appui, évaluation de l'avancement du projet, retour des travaux du comité de pilotage) ;
- alimenter les travaux du comité de pilotage et du sous-groupe de travail constitué à cette occasion (construction du schéma institutionnel de la plateforme, missions des institutions présentes au sein de la plateforme, relecture et rédaction de notes, inventaire des travaux réalisés par chaque dispositif, inventaire des partenaires, protocole d'accord avec le Forem conseil) ;
- interpeller les représentants politiques quant à l'état d'avancement de l'action.

Il faut souligner que malgré les incertitudes liées à la continuité du projet, les huit Régionales et la coordination wallonne se sont investies fortement dans cette action.

Perspectives

C'est en 2009 que devraient être impulsées les plateformes territoriales ceci afin de soutenir les opérateurs et partenaires qui attendent, depuis début 2008, leur mise en place.

Sensibilisation des partenaires à l'illettrisme : les actions envers les CPAS et Forem

L'objectif de la convention (2006-2008) consiste à mettre en place un programme d'actions de sensibilisation envers les travailleurs du Forem (dans ses différentes composantes) et des CPAS pour accueillir et orienter les personnes en difficultés de lecture et d'écriture vers la formation et pour faire émerger une demande en formation qui s'exprime encore trop souvent difficilement.

Au 30 juin 2008, 751 agents du Forem avaient suivi un module de formation de 10 heures.

80 groupes de formation ont été réalisés à destination des CPAS durant la période 2006-2008.

Pour le Forem, une enquête d'évaluation a été envoyée par voie électronique à tous les conseillers ayant participé à un module de formation-sensibilisation.

Sur 751 participants, 257 questionnaires ont été pris en considération. Pour les CPAS, l'action a été évaluée à la fin de chaque cycle de formation. Malgré des contacts répétés avec la fédération des CPAS, il n'a pas été possible d'inscrire la formation au sein d'un programme commun. Cependant, une offre de formation a pu être intégrée de manière permanente au sein du programme de formation continuée des aides familiales.

Les constats qui résultent de cette action pilote et de l'évaluation sont les suivants :

- les actions menées ont permis aux agents du Forem et des CPAS participant à la formation de prendre connaissance et conscience des réalités de l'illettrisme, de cerner des solutions et des pistes possibles de remédiation. Il s'agit dès lors d'une véritable prise en compte des besoins des personnes, ceci afin de mettre en place des actions qui les concernent directement ;
- par l'intermédiaire de cette convention, les participants ont pu acquérir une vision claire du paysage du secteur de l'alphabétisation, ce qui améliore l'orientation des personnes, accroît l'efficacité de l'offre de formation qui leur est faite et destinée ;
- par le biais de la formation, les participants ont pu mesurer la pertinence de mettre en place des procédures d'accueil spécifiques à destination des publics les plus fragilisés que sont les personnes en difficulté de lecture et d'écriture. Des changements de pratiques voient peu à peu le jour ;
- les outils et méthodes acquis durant la formation/sensibilisation ont permis de développer des stratégies d'accueil et d'orientation pouvant être étendues à l'ensemble des publics. Des liens ont été établis avec les formations antérieures suivies par les participant(e)s. Il a été fait appel à leur expertise ;
- il est nécessaire de poursuivre les actions au-delà de 2008, ceci afin de mettre en place une action cohérente et continue sur le long terme.

Perspectives

Pour consolider le travail effectué durant la période 2006-2008 et faire émerger de nouvelles pistes d'action, des séances de travail ont été organisées avec les directions et avec les coordinateurs et responsables de projets de sensibilisation.

Dans un cadre futur, les actions proposées devraient dès lors rencontrer l'objectif de permettre aux personnes en situation d'illettrisme d'avoir accès aux différents services proposés par des institutions privées ou publiques afin de bénéficier d'un accompagnement et d'une orientation ciblés.

Pour ce faire, il y a lieu de :

- *prospector et développer de nouvelles stratégies de sensibilisation à destination des relais publics ou privés ;*
- *poursuivre les actions initiées dans le cadre de la convention 2006-2008.*
- *développer l'ensemble de l'action sur tout le territoire wallon, de manière transversale en tenant compte des besoins des publics et du bassin sous-régional.*

De plus, il y a lieu de favoriser :

- *la création d'outils ;*
- *la participation à des événements publics ;*
- *la formation et le soutien des responsables de projet en sensibilisation de Lire et Écrire.*

Malheureusement, actuellement des moyens n'ont pu être obtenus quant à la reconduction de l'action au-delà de 2008. Il est donc nécessaire d'attendre la nouvelle législature pour interpeller les pouvoirs publics quant à cette action.

Sensibilisation des demandeurs d'emploi et des travailleurs

Sensibilisation des demandeurs d'emploi

En ce qui concerne la sensibilisation des demandeurs d'emploi, Lire et Écrire en Wallonie s'est employé à démontrer l'importance de mettre en place des actions de sensibilisation à destination des publics en difficultés de lecture et d'écriture et des opérateurs concernés par la question de l'alphabétisation. En amont de la formation, il est, en effet, important de faire émerger la demande en formation et de bien orienter les personnes. La sensibilisation des demandeurs d'emploi s'effectue par l'intermédiaire des partenaires du Dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle ou directement avec ces demandeurs d'emploi.

Au cours de l'année 2008, les Régionales de Lire et Écrire ont développé avec les Régies des quartiers incluses au sein du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie (FLW) un partenariat. Ce dernier est chargé décentralisé de la coordination des Régies des quartiers et s'est fixé, entre autres, comme objectif, d'aborder, avec l'ensemble des Régies des quartiers, la question de la lutte contre l'illettrisme. En effet, bon nombre de stagiaires terminent leur formation en Régie sans acquérir les bases suffisantes pour gérer leur quotidien, accéder à un emploi, s'engager en formation qualifiante.

L'objectif était, pour 2008, de mobiliser sur la question de l'analphabétisme les ouvriers compagnons et les médiateurs sociaux au sein des Régies des quartiers. La sensibilisation fut donc menée sur la problématique de la maîtrise insuffisante de l'oral et/ou de l'écrit en français et des règles élémentaires en calcul pour les stagiaires.

Concrètement, le Fonds du Logement wallon et les Régionales de Lire et Écrire ont organisé des demi-journées de sensibilisation à travers toute la Wallonie. De Namur à Liège, de Charleroi à Hornu en passant par Huy. Ces sensibilisations ont rencontré un vif succès.

Plus particulièrement, les responsables de projets chargés de la sensibilisation au sein de Lire et Écrire ont abordé la question de l'illettrisme à partir des pratiques et besoins des stagiaires des Régies. Partant du quotidien des ouvriers compagnons et des médiateurs sociaux, divers thèmes ont été approfondis tels que la prise de conscience de l'importance de la maîtrise de la lecture et de l'écriture pour les publics notamment en matière d'emploi ou de formation future. Durant la sensibilisation, des débats ont été menés sur le « comment » reconnaître les besoins en alphabétisation de ces publics ou encore sur le comment faire émerger un projet d'alphabétisation à partir des besoins particuliers. Ces séances se clôturaient généralement par l'identification des besoins concrets des Régies et des stagiaires en formation.

Perspectives

Les collaborations avec les Régies des quartiers devraient se poursuivre :

- *à travers notamment la mise en œuvre des plateformes territoriales ;*
- *en matière de sensibilisation et de formation des équipes des Régies ou par une offre de formation à destination des stagiaires, dans chaque sous-région.*



Plus généralement, l'objectif sera donc de défendre l'action de sensibilisation des demandeurs d'emploi de manière à ce qu'elle dispose de moyens structurels et soit intégrée dans une convention intercabinets.

Il s'agit bien de plaider pour une politique d'alphabétisation multidimensionnelle qui intègre des actions de sensibilisation, de prise en compte des personnes dans toutes les sphères de la société.

C'est en articulant les actions de sensibilisation et de formation que la formation en alphabétisation ne deviendra pas une obligation ni une réponse unique. De cette manière, nous pourrons garantir que le projet des personnes sera pris en compte en vue d'un accueil et une orientation qui leur corresponde au mieux.

Sensibilisation des travailleurs

L'objectif des actions d'alphabétisation de sensibilisation des travailleurs coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie est de prendre en compte l'analphabétisme des travailleurs et de lui apporter une réponse spécifique en mettant sur pied, via les fonds sectoriels et en concertation avec les organisations syndicales, des formations d'alphabétisation à destination des travailleurs, pendant les heures de travail, sans perte de salaire ni surcroît de travail.

En matière de sensibilisation des travailleurs, à partir du travail de réflexion du comité d'accompagnement des actions d'alphabétisation des travailleurs, un projet de prise en compte des travailleurs en situation d'illettrisme a été mis sur pied dans un secteur pilote : le secteur des maisons de repos (commission paritaire 330). Ce projet pilote, porté par les permanents syndicaux du secteur fut présenté au fonds social du secteur et les partenaires sociaux ont accepté de mettre en place une action pilote à partir de janvier 2008. Une évaluation du projet à destination du fonds social est prévue pour mars 2010.

Afin d'accompagner l'entrée en formation de ces travailleurs, une phase de sensibilisation a été prévue, de janvier à septembre 2008. Après négociation au fonds sectoriel, elle fut prolongée jusqu'en décembre 2008. Cette phase de sensibilisation a comme objectifs :

- d'informer les organisations représentant les employeurs et les employés du projet ;
- de sensibiliser les organisations syndicales aux différents échelons (permanents délégués, affiliés) à leur rôle de relais ;
- de toucher les travailleurs du secteur concernés.

Durant cette année de sensibilisation, Lire et Écrire en Wallonie a animé un groupe de travail comprenant les responsables des Régionales sur les échanges de pratiques, échanges d'outils, en soutien et en appui. Un travail d'appui de certaines Régionales dans la mise en place de l'action au niveau des sous régions a été également réalisé et accepté.

Le pilotage du projet a demandé un travail de rédaction de dossiers sur le secteur, des présentations du projet aux directeurs, aux chargés de sensibilisation, une impression de folders sur la formation, un pilotage des séances de sensibilisation collectives, etc.

216 entreprises ont été contactées et informées.

Un dossier spécifique sur la reconnaissance de la formation au niveau du dispositif du congé éducation payé a été introduit au sein de la commission paritaire.

Pour diffuser le projet :

- un article a été publié dans le journal « En Marche » des Mutualités chrétiennes : « Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte, c'est un droit et c'est possible », 19 juin 2008. »
- une communication a été mise en ligne sur le site Internet de Lire et Écrire en Wallonie (<http://wallonie.lire-et-ecrire.be/>)

Perspectives

La phase de sensibilisation sera évaluée en 2009. Des demandes d'entrée en formation ont émergé dans certaines sous régions et 2009 verra leur concrétisation en modalisant les conditions selon les caractéristiques locales.

Actions d'alphabétisation

En matière de formation, les actions coordonnées sont les suivantes :

- l'alphabétisation des travailleurs ;
- l'alphabétisation des demandeurs d'emploi ;
- l'alphabétisation et le développement d'actions spécifiques des publics en processus de (ré)affiliation sociale ;
- l'alphabétisation des demandeurs d'asile.

Alphabétisation des travailleurs et évaluation des entrées en formation des apprenants travailleurs depuis 2002

Une autre réalisation en 2008 a consisté à créer, organiser la récolte de données des entrées en formation des apprenants travailleurs depuis 2002 et à analyser de manière quantitative et qualitative les résultats.

Ce projet a demandé un travail d'envergure afin de définir dans un premier temps les objectifs d'évaluation, les critères d'évaluation à prendre en considération et la méthode d'analyse des données. Un travail de soutien à la récolte de données a été effectué avec les Régionales. La rédaction et la synthèse ont été présentées en mars 2009. Une publication est à prévoir.

Selon les résultats de l'enquête quantitative, les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie ont recensé un échantillon de 965 travailleurs entrés en formation dans leurs associations (en soirée, en entreprise ou dans un dispositif classique de Lire et Écrire) depuis 2002.

Parmi les 965 apprenants travailleurs, 52% sont des hommes. Presque deux tiers des apprenants travailleurs ont entre 35 et 65 ans. Les travailleurs de moins de 25 ans sont peu représentés (9%). Pour autant que le statut professionnel soit connu, les apprenants travailleurs sont dans un contrat de travail ouvrier pour la plupart.

Parmi les 965 apprenants travailleurs qui ont suivi une formation chez Lire et Écrire, 70% d'entre eux possédaient au maximum le Certificat d'Études de Base (CEB).

Parmi l'échantillon représentatif de 965 travailleurs recensés depuis 2002, 109 étaient entrés en formation via un dispositif de formation en entreprise (soit 11% de l'échantillon total des travailleurs).

L'analyse qualitative a permis d'évaluer comment la formation pendant le temps de travail, sans perte de salaire ni surcroît de travail est rendue possible et à quelles conditions. Ce travail permettra à l'avenir de poser des balises aux actions d'alphabétisation de travailleurs en entreprise, de renforcer les actions et le travail des Régionales en la matière.

D'autres projets ont été soutenus. Dans le secteur du nettoyage, les partenaires sociaux de la commission paritaire nous ont demandé d'organiser une rencontre avec le Forem, ce qui a été fait et présenté aux directeurs des Régionales de Lire et Écrire.

Lire et Écrire en Wallonie a introduit un dossier « Safestart alpha » en collaboration avec le secteur de l'intérim visant à créer un outil d'e-learning adapté pour l'obtention du brevet de sécurité VCA auprès du Fonds social européen.

Lire et Écrire en Wallonie a également participé à certaines activités des Régionales sur des thématiques « travailleurs » :

- participation au groupe de travail « monde du travail » de Lire et Écrire Namur ;
- participation à Lire et Écrire Centre Mons Borinage au projet MR MRS, au projet « espaces publics verts » ;
- soutien actif à Lire et Écrire Brabant wallon lors de la sensibilisation dans le cadre du dossier MR MRS ;
- soutien à Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut lors de la récolte des données quantitatives pour l'évaluation des entrées en formation des travailleurs ;
- participation à la réflexion de Lire et Écrire Luxembourg sur la question de la sensibilisation dans le cadre de la convention Région wallonne et soutien lors de l'évaluation alphabétisation travailleurs ;
- accompagnement lors de la demande d'entrée en formation de travailleurs issus de la commission paritaire du Métal en collaboration avec Lire et Écrire Verviers.

Lire et Écrire en Wallonie a, en 2008, organisé deux réunions du comité d'accompagnement des actions d'alphabétisation des travailleurs qui ont eu pour objectif de maintenir le lien avec les organisations syndicales en les informant sur les projets en cours dans le secteur du nettoyage et dans celui des maisons de repos. Un autre axe était d'envisager les pistes futures de collaboration en matière de sensibilisation des délégués syndicaux à l'illettrisme.

Perspectives

Ce travail d'évaluation devra permettre en 2009 :

- *d'établir un cadre de référence dans les actions d'alphabétisation des travailleurs ;*
- *d'identifier et de communiquer sur les enjeux de l'alphabétisation des travailleurs ;*
- *d'identifier les besoins en formation des responsables de projets.*

Alphabétisation des demandeurs d'emploi

En janvier 2008, le décret EFT/OISP du 1^{er} avril 2004 est entré en vigueur. La convention portant sur l'alphabétisation des demandeurs d'emploi qui liait Lire et Écrire en Wallonie et le Ministre de la Formation en Région wallonne n'avait donc plus de raison d'être.

En ce qui concerne la convention cadre Forem, outre le rapport d'activités quantitatif et qualitatif, une note de travail a été réalisée pour le Bureau exécutif du Forem, ceci afin de défendre la formation en alphabétisation au titre de formation qualifiante. Cet argumentaire avait également pour objectif de démontrer les impacts des politiques d'activation sur la formation en alphabétisation (allongement du temps de formation, notamment).

Perspectives

Tout en luttant pour maintenir et développer de manière structurelle une offre de formation de qualité et de proximité à destination des publics demandeurs d'emploi et travailleurs, Lire et Écrire doit veiller à ce que la formation s'adresse à tous les publics et notamment à ceux qui poursuivent une formation dans un objectif qui n'est pas exclusivement lié à l'insertion socioprofessionnelle.

Alphabétisation et développement d'actions spécifiques des publics en processus de (ré)affiliation sociale

Depuis 2007, Lire et Écrire en Wallonie poursuit ses travaux pour obtenir que soient davantage soutenues la formation et la sensibilisation des publics en processus de (ré)affiliation sociale.

Pour étayer cette démarche, ont été construits à destination des représentants politiques et de l'administration :

- un tableau statistique permettant de mesurer l'évolution du public ainsi que les moyens auxquels ont recours les Régionales pour assumer la formation ;
- une grille de lecture qualitative permettant de démontrer l'apport de la formation en alphabétisation à destination du public et la nécessité de renforcer les opérateurs.

L'ensemble de ces données est rassemblé en vue de produire des notes de travail à destination des représentants politiques mais également pour le comité d'accompagnement de la convention.

Globalement, les Régionales ont développé une offre de formation de première ligne à destination de ces publics dans le cadre de la convention. Seule Lire et Écrire en Hainaut occidental, compte tenu de son bassin sous-régional, a investi dans une action de seconde ligne (accompagnement méthodologique de formateurs et développement du réseau partenarial).

À nouveau, à l'instar de 2007, les Régionales soulignent l'importance de la formation pour les publics en situation de (ré)affiliation sociale et la nécessité de développer des actions de sensibilisation et d'accompagnement méthodologique des formateurs et opérateurs.

Il est à noter que, en 2008, l'offre moyenne de formation à destination de ce public est de 15 % contre 20 % en 2007 et 30 % en 2006 en ce qui concerne l'ensemble des Régionales. Ce taux de décroissance est sans doute dû à la mise en œuvre du décret EFT/OISP.⁶

Perspectives

En 2009, il y a lieu de veiller à pérenniser cette action à travers une convention intercabinets.

Parmi les revendications à porter en vue des élections régionales 2009, le droit à une formation de proximité et de qualité pour tous les publics est sûrement une priorité. Le public en processus de (ré)affiliation sociale doit faire dès lors l'objet d'une attention prioritaire.

Alphabétisation des demandeurs d'asile

Suite à la décision du conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie du 27 mars 2008, Lire et Écrire Namur a été mandaté pour coordonner en 2008 le dossier lié au public demandeur d'asile et relevant des conventions avec FER-Fédasil.

En 2008, le cahier des charges portant sur les modalités pratiques de transposition du modèle de formation Namur Luxembourg a été finalisé. Ce dernier se base sur un état des lieux des besoins.

Ces travaux ont été présentés lors des réunions des directions wallonnes. Actuellement faute de moyens, le projet ne s'est pas poursuivi.

Perspectives

Les actions de formation à destination d'un public primo-arrivant infrascolarisé doivent tenir compte des spécificités du public dont une partie est souvent en situation d'illégalité.

Il faut, notamment, permettre aux personnes de sortir des centres d'accueil pour suivre une formation selon un volume horaire suffisant. De plus, il est nécessaire de développer des formations dans le cadre de la Promotion sociale et au sein de chaque Centre Régional d'Intégration.

Enfin, des moyens structurels adéquats doivent être affectés aux actions.

⁶ C'est ainsi que dans les huit Régionales de Lire et Écrire sur l'ensemble du tissu wallon, l'offre de formation à l'égard de l'ensemble du public en insertion sociale concerne, en 2008, quelque 620 personnes. Seules 92 personnes sont directement prises en charge par la convention action sociale 2008.

4. Action au sein du réseau Lire et Écrire

4.1 Au niveau communautaire

La coordination wallonne participe aux diverses instances de Lire et Écrire Communauté française.

Conseil d'administration

Au cours de l'année 2008, il y a eu 7 conseils d'administration. Les principaux sujets abordés lors de ces réunions sont :

- l'analyse organisationnelle ;
- le cadre de référence de Lire et Écrire et sa charte ;
- les élections sociales 2008 ;
- le plan de formation du personnel ;
- des aspects financiers : accords du non-marchand, répartition des montants de l'Éducation permanente.

Groupe de directions interrégional (GDI)

Il y eut 8 groupes de directions interrégionaux lors de l'année 2008. Plusieurs sujets y ont été abordés tels que :

- les élections sociales ;
- le plan de formation du personnel ;
- les critères de qualité ;
- l'évaluation du personnel ;
- le décret Éducation permanente ;
- les heures stagiaires ;
- le suivi des organes de concertation sociale.

Bureau politique

Aucun bureau politique n'a été organisé au cours de l'année 2008.

Par ailleurs, la direction de Lire et Écrire en Wallonie siège au conseil d'entreprise et en assure la vice-présidence. Celui-ci s'est réuni à dix reprises. Notons que trois conseils d'entreprise extraordinaires ont eu lieu en 2008 et concernait Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Luxembourg et Lire et Écrire Namur.

Plan de formation du personnel

En 2007, Lire et Écrire a entrepris une démarche en vue de la réalisation d'un plan pluriannuel de formation du personnel.

Cette décision s'appuyait sur trois constats :

- la volonté de créer un plan de formation du personnel qui s'adresse à l'ensemble des travailleurs de toutes les Régionales ;
- le développement de Lire et Écrire ces dernières années ;
- la volonté de (ré)affirmer l'ancrage de l'association avec les mouvements qui la portent.

Lire et Écrire en Wallonie est actif au sein du groupe de travail qui pilote la construction du plan de formation.

C'est en avril 2008 qu'une note a été déposée au conseil d'administration de Lire et Écrire en Communauté française pour exposer les résultats de la démarche effectuée en 2007 et faire une première proposition de structuration d'un plan de formation.

Après que la note ait été amendée et approuvée par le conseil d'administration, la proposition a été peaufinée par le groupe porteur.

Les résultats de la démarche et le plan de formation ont alors été présentés dans toutes les équipes des Locales et Régionales de Lire et Écrire, de mai à juillet 2008 dans l'objectif de recueillir des réflexions et propositions afin de présenter un plan définitif aux instances de Lire et Écrire et au conseil d'entreprise en vue d'une opérationnalisation en 2009.

Analyse organisationnelle

Sous l'impulsion de Lire et Écrire en Wallonie, une analyse organisationnelle a été mise en place avec Price Waterhouse Coopers.

Ce travail a démarré en octobre 2008 et se poursuivra jusqu'au premier semestre 2009.

Lire et Écrire en Wallonie participe activement au comité de pilotage de l'analyse organisationnelle ainsi qu'aux différents débats qui ont lieu à ce sujet. Ce travail représente un investissement important qui devra aboutir à une réorganisation des coordinations, de leurs missions et modes de fonctionnement.

Journal de l'Alpha

Lire et Écrire en Wallonie a continué à participer au comité de rédaction du Journal de l'Alpha, périodique bimestriel à destination du secteur de l'alphabétisation, auquel les Régionales de Lire et Écrire contribuent largement par la rédaction d'articles. Cette participation au comité de rédaction permet à Lire et Écrire en Wallonie de relayer les enjeux du secteur de l'alphabétisation au niveau wallon.

4.2 Au niveau wallon

Instances wallonnes

Conseil d'administration

Lors de l'année 2008, il y a eu 12 conseils d'administration wallons. Ceux-ci ont porté essentiellement sur :

- les missions, mandats de Lire et Écrire en Wallonie et son plan d'action ;
- l'analyse organisationnelle ;
- les conditions de travail des directions ;
- la répartition des moyens entre les huit Régionales ;
- la ligne de crédit coordonnée ;
- le public cible de Lire et Écrire ;
- l'alphabétisation des travailleurs ;
- les plateformes territoriales ;
- le décret EFT/OISP ;
- la convention intercabinets 2009-2010 ;
- le cahier de revendications en vue des élections régionales de juin 2009.

Un conseil d'administration extraordinaire a eu lieu le 16 septembre 2008 sur les questions du collectif à Lire et Écrire.

Réunion des directeurs wallons

Il y eut 11 réunions des directeurs wallons (RDW) en 2008. Voici les principaux sujets abordés lors de ces réunions :

- l'Éducation permanente ;
- le décret EFT/OISP ;
- la convention cadre Forem ;
- la convention affaires sociales ;
- la convention PST3 sensibilisation des agents des CPAS et du Forem ;
- la convention intercabinets ;
- les appels à projets non coordonnées (PST3 Alpha, CNE...) ;
- les projets liés à l'action alpha travailleurs ;
- projet FER demandeur d'asile ;
- la nouvelle programmation du Fonds social européen ;
- les plateformes territoriales ;
- le public non-ISP ;

- le public cible de Lire et Écrire ;
- le cahier de revendications en vue des élections régionales de juin 2009 ;
- les plans d'action des Régionales wallonnes ;
- la « Moulinette » 2008 ;
- la fonction de direction.

Bureau

Le Bureau de Lire et Écrire en Wallonie s'est réuni 10 fois au cours de l'année 2008.

Groupes de travail

Plusieurs groupes de travail ont été mis sur pied au cours de l'année 2008 dont certains sont récurrents :

GT Alpha travailleurs

Le groupe de travail alpha travailleurs se réunit sur les questions liées à l'alphabétisation des travailleurs en entreprise.

GT Dispositifs territoriaux

Le groupe de travail dispositifs territoriaux est consacré au développement d'un réseau partenarial lié à l'alphabétisation dans les bassins sous-régionaux wallons, les plateformes territoriales.

GT Compta

Le groupe de travail compta regroupe les responsables administratifs et financiers des Régionales wallonnes et la coordination wallonne. Ce GT a travaillé sur une uniformisation des pratiques comptables au sein des Régionales wallonnes.

Groupes de travail spécifiques

Des groupes de travail ont eu lieu sur le projet FER demandeurs d'asile, sur les conditions de travail des directions, sur l'action de sensibilisation...

5. L'offre de formation des Régionales wallonnes en chiffres

En 2008, les Régionales ont formé 3.006 stagiaires.

Sexe des stagiaires

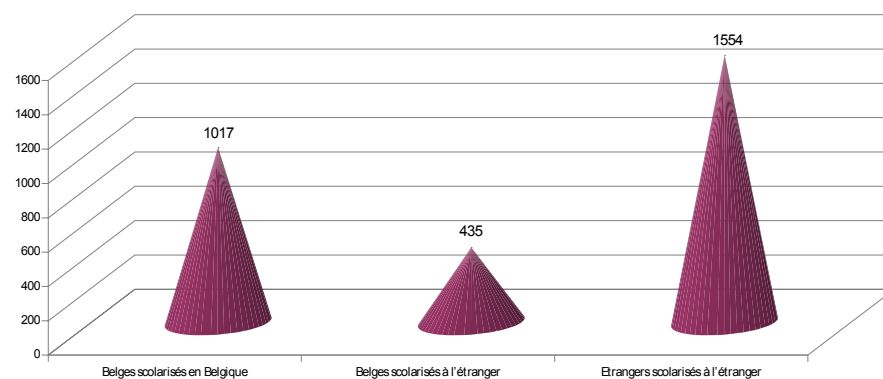
SEXE										
	BW	CMB	CHSH	HO	Lg-H -W	Lux	Nam	Ver	Total	%
Hommes	122	136	126	128	114	141	296	95	1.158	39%
Femmes	235	236	237	132	253	211	326	218	1.848	61%
Total hommes et femmes	357	372	363	260	367	352	622	313	3.006	100%

Au total, au cours de l'année 2008, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 3.006 apprenants dont 39 % d'hommes et 61 % de femmes.



Scolarisation des stagiaires

Figure 1 : Lieu de scolarité



Le graphique ci-dessus révèle la répartition des publics, belge et étranger, en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger).

34% des stagiaires sont scolarisés en Belgique contre 66% des stagiaires scolarisés à l'étranger

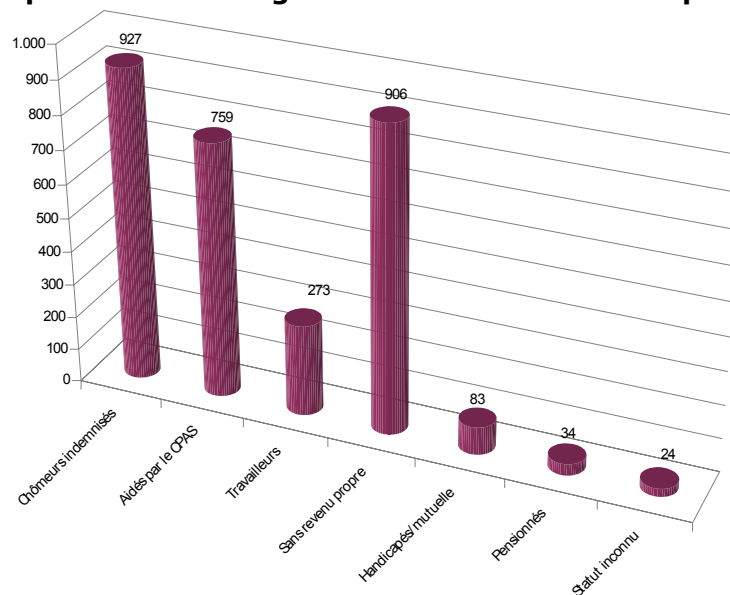
Niveau de diplôme des stagiaires

SCOLARITÉ										
	BW	CMB	CHSH	HO	Lg-H -W	Lux	Nam	Ver	Total	%
Non scolarisés (ou scolarisés moins de 3 ans)	69	48	34	33	97	84	0	68	433	14,40%
Scolarisés sans diplôme	231	112	104	210	136	100	347	155	1395	46,41%
Sous-total "sans diplôme"	300	160	138	243	233	184	347	223	1.828	60,81%
Certificat d'étude de base ordinaire	34	80	109	13	68	129	184	81	698	23,22%
- spécial	0	26	21	2	22	10	0	0	81	2,69%
Secondaire inférieur certifié - spécial	0	31	7	1	16	0	1	0	56	1,86%
Secondaire supérieur - spécial	1	11	2	0	6	1	0	0	21	0,70%
Sous-total "maximum CEB"	335	308	277	259	345	324	532	304	2684	89,29%
Secondaire inférieur certifié ordinaire	13	55	47	1	13	24	49	6	208	6,92%
Secondaire supérieur ordinaire	8	8	36	0	7	4	18	3	84	2,79%
Supérieur (universitaire, ...)	1	1	3	0	2	0	23	0	30	1,00%
Total Belges et Étrangers	357	372	363	260	367	352	622	313	3.006	100,00%

Nous observons qu'une grande majorité des stagiaires à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public particulier représente 89,3 % de l'ensemble des stagiaires. En ce sens, nous pouvons dire que nous atteignons notre objectif de cibler principalement un public infrascolarisé.

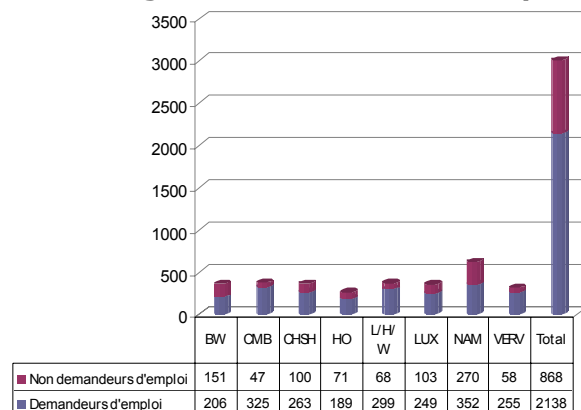
Statut socioprofessionnel

Figure 2 : Répartition des stagiaires selon le statut socioprofessionnel



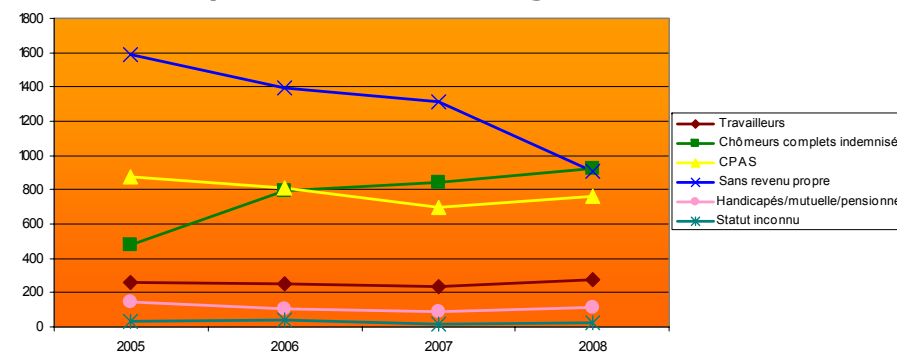
Nous voyons que Lire et Écrire accueille une diversité de publics en termes de statut dont des personnes sans revenu propre (31%), des chômeurs indemnisés (30%) et des personnes aidées par le CPAS (25%). Il s'agit donc de personnes qui sont fragilisées et parfois en grande précarité.

Figure 3 : Stagiaires demandeurs d'emploi et non demandeurs d'emploi



Les stagiaires demandeur d'emploi sont largement majoritaires dans les formations en alphabétisation des Régionales wallonnes de Lire et Écrire. En effet, 71% des stagiaires en formation en 2008 étaient des demandeurs d'emploi.

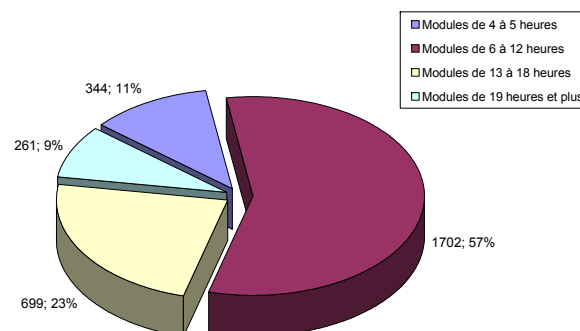
Figure 4 : Évolution du statut socioprofessionnel des stagiaires entre 2005 et 2008



Les tendances sur les quatre dernières années, nous révèlent une augmentation des chômeurs indemnisés avec un maximum en 2007. Observons également une diminution des publics aidés par le CPAS entre 2005 et 2007 et une hausse de ces publics en 2008. Le public identifié comme n'ayant pas de revenu propre diminue et celui des travailleurs est en nette augmentation en 2008.

Modules de formation

Figure 5 : Modules de formation



La majorité (57%) de notre public suit un module de formation de 6 à 12 heures par semaine. Les modules de 13 à 18 heures par semaine occupent plus d'un quart de notre public (soit 27%). 14% des stagiaires (soit le double par rapport à 2007) suivent une formation de 19 heures et plus par semaine. Les modules de 4 à 5 heures sont fréquentés par 2% des stagiaires, la plupart étant déjà travailleur.

Par rapport à 2007, nous enregistrons une augmentation des modules de formation avec un volume horaire plus élevé.

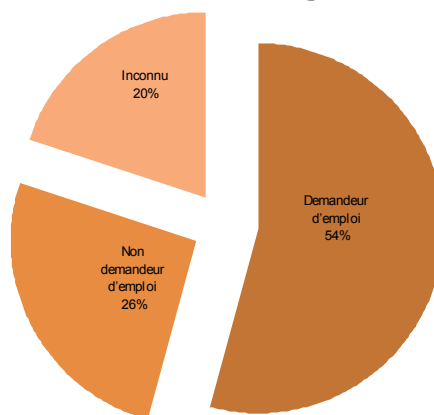
Répartition des stagiaires par Régionale

Régionale	Total LIRE ET ÉCRIRE
Brabant wallon	12% (357)
Centre Mons Borinage	12% (372)
Charleroi Sud Hainaut	12% (363)
Hainaut occidental	9% (280)
Liège-Huy- Waremme	12% (367)
Luxembourg	12% (352)
Namur	21% (622)
Verviers	10% (313)
Total	100% (3.006)

Stagiaires refusés

En 2008, l'ensemble des Régionales wallonnes de Lire et Écrire ont dû refuser l'entrée en formation en alphabétisation à 753 personnes.

Figure 6 : Statut du stagiaire refusé

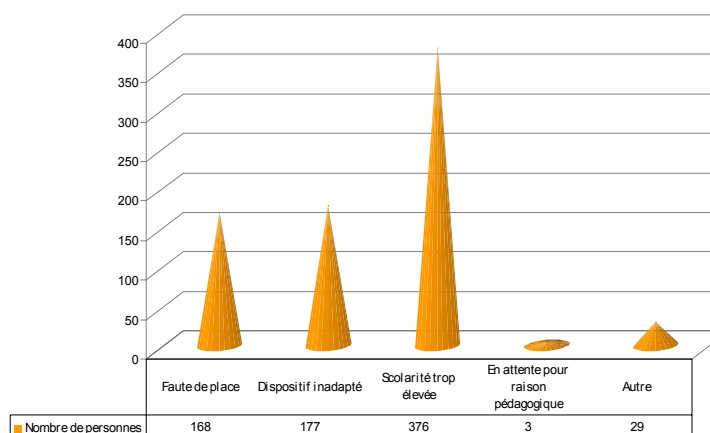


Parmi les stagiaires qui ne trouvent pas de place en formation à Lire et Écrire, une grande majorité sont demandeurs d'emploi (54%). Nous pouvons en déduire que notre refus de les accueillir en formation peut fragiliser ce public dans son projet de réinsertion sur le marché de l'emploi. Toutefois, ce refus est motivé par de réelles contraintes telles que :

- le manque de place (22%)
- le dispositif de formation inadapté (23,5%)
- une scolarité trop élevée (50%)
- en attente pour raison pédagogique (0,5%)

...et 4% du public pour d'autres raisons.

Figure 7 : Raisons du refus



Orientation des stagiaires

		<u>Orientation des stagiaires</u>																					
		Le stagiaire a pu être orienté										Le stagiaire n'a pas pu être orienté											
	Régionale	BW	CMB	CHSH	HO	Lg-H-W	Lux	Nam	Ver	Total	%	BW	CMB	CHSH	HO	Lg-H-W	Lux	Nam	Ver	Total	%		
	Pers. ayant au max. le CEB	12	8	5	24	59	6	10	54	178	23,64%	8		2	8			16		34	4,52%		
	Pers. ayant au max. le CESI	6	7	2	24	19	9		58	125	16,6%			4	4					8	1,06%		
	Pers. scolarisées plus que CESI	25	5	4	42	90	66	32	13	277	36,79%			9	2					11	1,46%		
	Scolarité inconnue	12			9	58	3		30	112	14,87%	3	2		3					8	1,06%		
	TOTAL	55	20	11	99	226	84	42	155	692	91,9%	11	2	15	17			16		61	8,1%		

Personnes orientées vers :

<i>Régionale:</i>	BW	CMB	CHSH	HO	Lg-H-W	Lux	Nam	Ver	Total	%
Promotion sociale	28	5	1	69	79	45	32	71	330	47,69%
EFT		7							7	1,01%
OISP	3		1	8	31	21			64	9,25%
Forem-formation	1			1		2			4	0,58%
Associations diverses		8	9	11	79			59	166	23,99%
Autres	3			10	37	16	10	25	101	14,6%
Info. non gardées	20								20	2,89%
Total	55	20	11	99	226	84	42	155	692	100%

Sur base des 753 stagiaires refusés, 692 ont pu être réorientés vers d'autres dispositifs dont essentiellement la Promotion sociale. Les stagiaires sont orientés vers les EFT et OISP (1,01% et 9,25%) et le secteur associatif (23,99%). Seul 0,6% du public se dirige vers le Forem Formation. Il est sans doute nécessaire d'adopter l'accès aux dispositifs de formation à destination des publics infrascolarisés.

6. Perspectives 2009

Les enjeux essentiels de l'année 2009 tournent autour des sept axes repris ci-dessous.

Pour une politique globale de l'alphabétisation

Un événement important va marquer l'année 2009. Ce sont les élections régionales et européennes au mois de juin. D'une part, Lire et Écrire en Wallonie aura l'occasion de porter auprès du politique ses revendications prioritaires en matière d'alphabétisation. Celles-ci ne seront pas uniquement les revendications de Lire et Écrire mais bien celles de ses partenaires wallons et surtout des apprenants. Ces derniers se mobiliseront avec nous afin que nos interlocuteurs politiques puissent entendre ce qu'ils ont à leur dire de là où ils sont.

D'autre part, l'enjeu de l'après élections sera de poursuivre avec les nouveaux élus et leurs représentants, les négociations que nous avons déjà entamées pour une politique globale et concertée de l'alphabétisation en Région wallonne. Notre priorité reste le développement d'une offre adaptée et de qualité pour le public en insertion sociale. Les données collectées ces dernières années sur l'offre de formation nous indiquent clairement que le public qui n'est pas dans un projet de réinsertion du marché de l'emploi est de plus en plus souvent exclu ou minorisé dans nos formations. Ce terrible constat est dû à la structure de financement des Régionales de Lire et Écrire qui bénéficient majoritairement de moyens dédiés au public en insertion socioprofessionnelle. Autrement dit, nous observons que certaines Régionales de Lire et Écrire tendent à axer leur offre de formation toujours plus sur l'insertion socioprofessionnelle étant contraintes de « sélectionner » leur public. Si nous voulons garantir dès 2009 une offre en alphabétisation pour tous les publics, il est primordial que le Gouvernement wallon adopte une politique en matière d'alphabétisation résolument volontariste et progressiste.

Cette politique doit également être concertée. C'est pourquoi Lire et Écrire en Wallonie continuera à se mobiliser pour qu'une convention intercabinets puisse voir le jour, réunissant ainsi l'ensemble des Ministres compétents en matière d'alphabétisation. La conclusion d'une telle convention entraînera une nouvelle dynamique essentielle pour favoriser la coordination entre les cabinets ministériels et décroïsonner les positions des uns et des autres.

Pour un projet de formation de qualité et de proximité

Lire et Écrire veut être attentif à une politique de formation qui n'est pas source d'exclusion et qui tienne compte des spécificités des personnes en difficultés de lecture et d'écriture. En tant qu'opérateur de formation, pour réussir notre mission, nous devons veiller à la mise en place d'une véritable politique d'orientation et d'accompagnement basée sur le projet des apprenants.

Pour des financements stables et structurels

Au-delà d'une offre de formation pour tous les publics, il s'agira d'assurer au secteur de l'alphabétisation des financements structurels. Un défi sera d'inverser progressivement la tendance actuelle et de rendre les moyens financiers à long terme majoritaires dans notre structure de financement. Aujourd'hui, trop de moyens sont annuels et conjoncturels, ne permettant pas l'investissement des actions dans une vision à moyen et long terme, et insécurisant fortement la continuité de plusieurs projets et, par conséquent, l'emploi lié à ces actions dans les Régionales de Lire et Écrire.

Pour un renforcement de l'action de sensibilisation

2008 coïncide avec la fin de financements liés à l'action de sensibilisation notamment dans le cadre du Plan stratégique transversal 3 de la Région wallonne. Si de nouvelles sources de financements ne peuvent être développées alors Lire et Écrire devra inévitablement réduire son action de sensibilisation et de développement de partenariats et, ainsi, compromettre la continuité de divers projets.

Pour des plateformes territoriales autour de l'alphabétisation

L'année 2008 devait voir la mise en place du projet des plateformes territoriales où secteur public et secteur associatif auraient dû mener ensemble une démarche de partenariat autour de la question de l'alphabétisation. 2009 sera l'année du défi pour la concrétisation de ce projet et Lire et Écrire qui doit y jouer un rôle de structure d'appui. Notre enjeu sera de mobiliser le politique pour permettre le démarrage effectif de l'action.

Pour un projet alpha travailleurs porté par tous

En 2009, nous évaluerons l'action d'alphabétisation des travailleurs en vue de redéfinir ce projet, de mieux cerner ses objectifs et de mieux canaliser et soutenir les moyens humains à mobiliser sur cette action. Historiquement, il s'agit du public premier de Lire et Écrire. L'expérience nous a montré qu'il s'agissait d'une action complexe à développer dans le monde du travail. Lire et Écrire, issu des deux mouvements ouvriers chrétien et socialiste, devra sans doute se remobiliser autour de cette action d'alphabétisation des travailleurs.

Pour un collectif Lire et Écrire plus cohérent et efficace

Une analyse organisationnelle du mouvement Lire et Écrire a été initiée en 2008 et les conclusions de ce travail seront connues en 2009. Il s'agira alors pour les instances politiques et stratégiques de Lire et Écrire de décider des orientations nouvelles qui induiront une nouvelle organisation et un nouveau mode de fonctionnement des différentes structures qui composent Lire et Écrire. Au niveau wallon, l'enjeu consistera à articuler « autonomie des Régionales » et « cohérence d'un projet commun ». La coordination wallonne devra alors trouver sa place en redéfinissant ses missions. Cette redéfinition aura aussi un impact direct sur les ressources humaines qui devront être en concordance et cohérence avec les fonctions dévolues à Lire et Écrire en Wallonie.

Pour un service aux Régionales davantage mobilisateur

Une des missions essentielles de la coordination wallonne est de soutenir et accompagner les Régionales dans les diverses dimensions des actions qu'elles réalisent. De nombreuses demandes s'expriment de la part des Régionales mais l'équipe de la coordination n'est pas toujours en capacité d'y répondre positivement ou pleinement faute de moyens ou de cadre d'actions. Un de nos objectifs sera d'être encore plus présents auprès des Régionales, sur le terrain de manière à renforcer les collaborations et partenariats à l'égard de toutes les régionales.

Lire et Écrire en Wallonie organisera aussi sa mémoire collective en concrétisant et diffusant les fiches projets qui ont pour but de formaliser et de structurer les contenus de nos conventions, de nos actions et de nos décisions.

L'ensemble de ces enjeux 2009 devront être concrétisés dans un plan d'action qui s'inscrira dans une perspective à moyen terme.

7. Annexes

Annexe 1 : Publications de Lire et Écrire en Wallonie

Essor de l'Interfédé

Pour 2008, Lire et Écrire en Wallonie a participé au Comité de rédaction de l'Essor de l'Interfédé et coordonné la rédaction de différents articles.

Essor 43, mars 2008. Dans le dossier : La participation des stagiaires : entre utopie et piège à cons ! : « Sortir de l'anonymat et témoigner », par les membres de « L'illettrisme Osons en parler ».

Essor 44, juin 2008. « Le droit à la culture : entre recherche de sens, action et accompagnement », par Vanessa Deom.

Dans la rubrique : Tous terrains, « un partenariat novateur entre Lire et Écrire et le Fonds sectoriel des maisons de repos et de soins », par Catherine Delbar.

Essor 45, septembre 2008. Dans le dossier : Former par appels à projets : adjugé ! « Plan Marshall, Plan Stratégique Transversal N°3, Plan de Préventions et Proximité, Plan Pénurie,... de bons plans à destination d'une offre de formation de qualité ? », par Anne Hélène Lulling et Véronique Dupont.

Essor 46, décembre 2008. Dans le dossier : Législation EFT et OISP : réception provisoire. « Alphabétisation, formation, insertion : accessibilité des dispositifs d'insertion aux personnes en difficultés de lecture et d'écriture », par Véronique Dupont.

État des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles 2006 - 2007

État des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles 2006 - 2007, publications dans le chapitre « Focus sur quelques initiatives spécifiques » de l'article intitulé : « Expériences d'alphabétisation en entreprises en Wallonie », Catherine Delbar.

Projet MR MRS (Maisons de repos et maison de repos et de soins)

Article dans le journal En Marche des Mutualités chrétiennes : « Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte, c'est un droit et c'est possible », 19 juin 2008, Catherine Delbar.

Site Internet

Lire et Écrire en Wallonie a retravaillé la structure de son site Internet afin d'en faire un outil de communication sur les projets en cours, les missions de la coordination wallonne et la présentation de l'équipe. Ce travail s'est fait en équipe et est régulièrement remis à l'ordre du jour afin d'actualiser les dossiers en cours.

Annexe 2 : Comptes et bilan 2008

Bilan

<u>Actif</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>Passif</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Immobilisés	9.539	4.788	Capitaux propres	52.308	48.151
Immobilisations corporelles	5.576	4.275	Réserve associative	36.727	36.727
			Bénéfices reportés	15.581	11.424
Immobilisations financières	3.963	513	Provisions	10.656	7.404
Circulants	3.754.154	3.144.740	Dettes	3.700.729	3.093.973
Créances à un an au plus	3.529.138	3.121.407	Dettes à plus d'un an	3.998	3.998
Valeurs disponibles	223.518	21.469	Dettes à un an au plus	3.657.562	3.055.251
Comptes de régularisation	1.498	1.864	Comptes de régularisation	39.169	34.724
TOTAL	3.763.693	3.149.528	TOTAL	3.763.693	3.149.528

Comptes de résultat

<u>Charges</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>Produits</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Coût des ventes et des prestations	3.670.578	3.447.992	Ventes et prestations	3.758.153	3.532.980
Approvisionnements et marchandises	0	24.594	Chiffre d'affaires	19.837	292
Services et biens divers	138.843	148.230			
Rémunérations, charges sociales et pension	338.734	351.651			
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	5.124	5.335	Cotisations, dons, legs et subsides	3.563.757	3.344.938
Provisions pour risques et charges	3.252	7.404	Autres produits d'exploitation	174.559	187.750
Autres charges d'exploitation	3.184.625	2.910.778			
Charges financières	85.058	81.504	Produits financiers	1.642	12
Charges exceptionnelles	125	15.086	Produits exceptionnels	123	16.737
Bénéfice de l'exercice	4.157	5.147			
TOTAL	3.759.918	3.549.729	TOTAL	3.759.918	3.549.729

Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'administration au 31/12/2008

Lire et Écrire Brabant wallon, boulevard des Archers 21 - 1400 NIVELLES

Martin Daniel

Etienne Struyf (Secrétaire)

Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage, place Communale 2 A- 7100 LA LOUVIERE

Poste vacant

Olga Zrihen

Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut, Rue de la Digue, 1 - 6000 CHARLEROI

Evelyne Lotte

Joëlle Van Gasse

Lire et Écrire Hainaut occidental, quai Sakharov 31 – 7500 TOURNAI

Dominique Brasseur (2^{ème} Vice-présidente)

Daniel Hubermont

Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, rue Wiertz, 37b – 4000 LIEGE

Hugues Henry

Vincent Grignard

Lire et Écrire Luxembourg, place Communale 2 b – 6800 LIBRAMONT

Rita Stilmant

Claudine Marx

Lire et Écrire Namur, rue Relis Namurwès 1 – 5000 NAMUR

Huguette Vlaeminck

Gwenaëlle Verjans

Lire et Écrire Verviers, boulevard de Gérardchamps, 4 – 4800 VERVIERS

Jacques Destordeur

Paul Blanche

Pour Lire et Écrire Wallonie

Anne-Hélène Lulling (Trésorière)

Présenté par la FGTB et les mouvements d'Éducation permanente de la Mouvance socialiste
Anne Binet (1^{ère} Vice-présidente)

Présenté par le MOC et ses organisations constitutives
Jean-Marie Schreuer (Président)

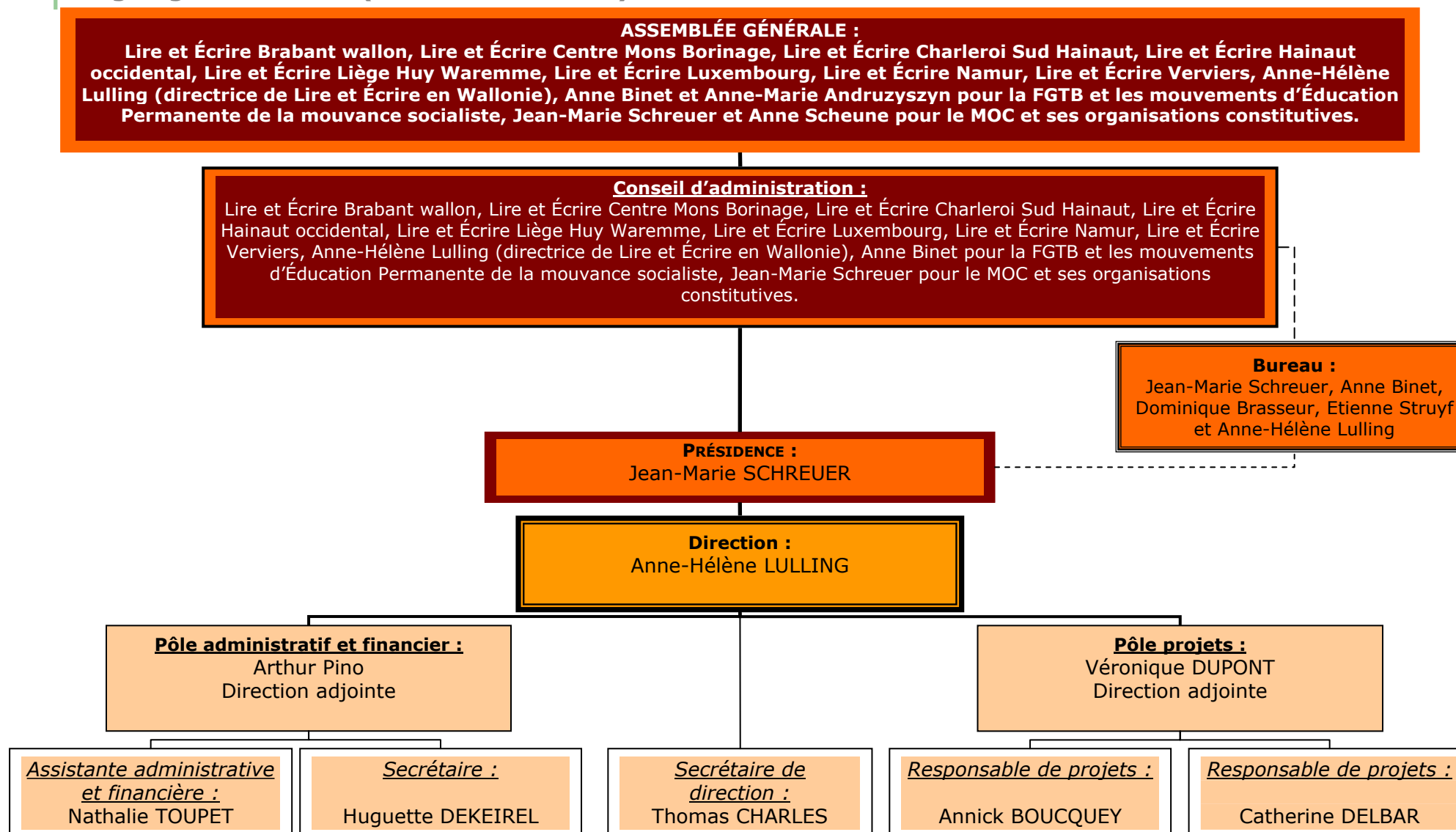
Annexe 4 : Organisation de l'équipe de Lire et Écrire en Wallonie

Mouvement du personnel à Lire et Écrire en Wallonie

Au cours de l'année 2008, la coordination wallonne a vu le départ de la coordinatrice administrative et financière, Murielle Demeulemeester.

Par ailleurs, deux personnes ont été engagées au cours de l'année 2008. Il s'agit d'une responsable de projets, Annick Boucquey et d'un directeur adjoint administratif et financier, Arthur Pino.

Organigramme 2008 (en décembre 2008)



Formations suivies par les membres de l'équipe en 2008

Voici les formations suivies par le personnel de la coordination wallonne en 2008 :

- Connaissance du secteur
- Analyse critique des chiffres
- Secrétaires au four et au moulin
- Initiation des citoyens acteurs dans leur milieu de vie et de travail
- Les nouvelles réalités culturelles, économiques et sociales, CE
- Diriger une équipe dans un mouvement d'EP : la gestion du temps, un facteur de stress
- Diriger une équipe dans un mouvement d'EP : quelles difficultés, quels défis ?
- Formation de base SETCa

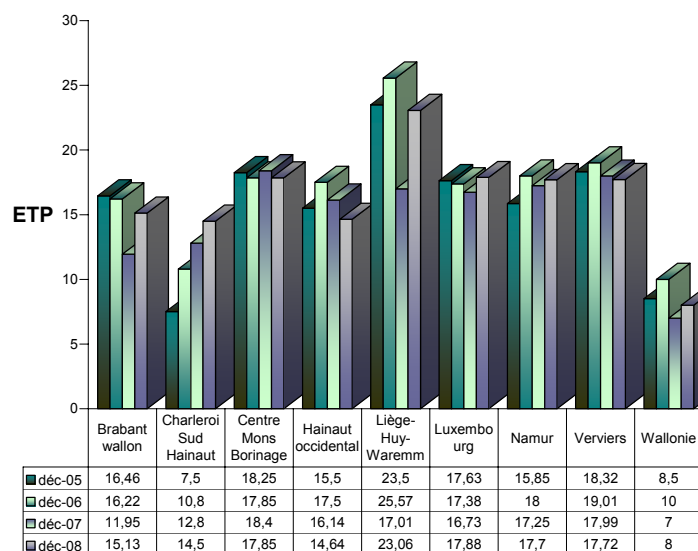
Annexe 5 : Quelques statistiques du personnel wallon au 31 décembre 2008

Nombre de travailleurs

Le nombre de personnes travaillant à Lire et Écrire dans les Régionales wallonnes et à la coordination au 31/12/2008 est de 184 travailleurs soit 146,48 ETP.

La figure 1 présente la répartition des travailleurs par Régionale.

Figure 1 : Évolution des ETP dans les Régionales et la coordination wallonne

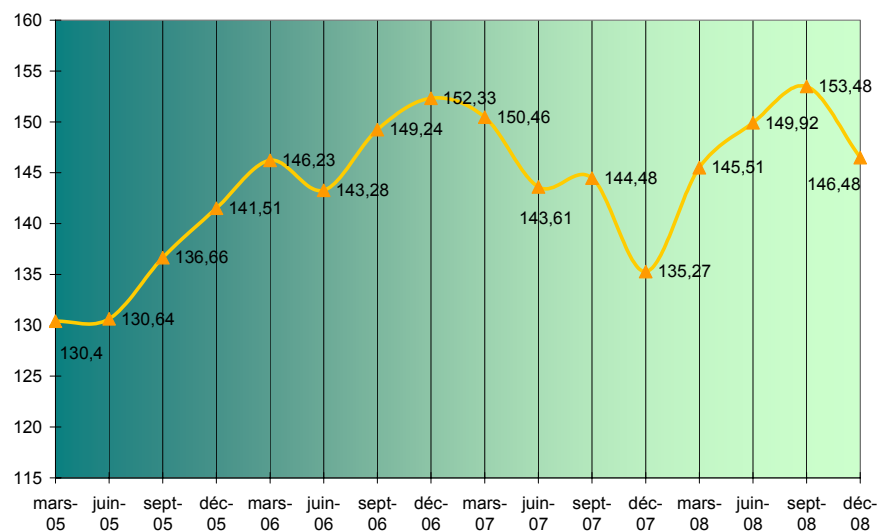


Régionales

Nous observons qu'entre 2007 et 2008, la plupart des Régionales et Lire et Écrire en Wallonie connaissent une légère fluctuation du nombre d'ETP, soit à la hausse soit à la baisse mais rien de très significatif. Seules Lire et Écrire Brabant wallon et Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme enregistrent une augmentation plus importante du nombre d'ETP, respectivement de 25% et de 35%.

La figure 2 reprend l'évolution du personnel pour l'ensemble des Régionales wallonnes et de la coordination entre 2005 et 2008. Le graphique montre d'un point de vue global une croissance régulière de l'emploi entre 2005 et 2006 puis enregistre une baisse en 2007 pour croître à nouveau au cours de l'année 2008. Les fluctuations observées peuvent s'expliquer par la structure de financement de Lire et Écrire qui dépend encore trop largement de subsides annuels et conjoncturels qui ne permettent pas d'assurer la stabilité de l'emploi.

Figure 2 : Évolution du nombre de personnes en ETP

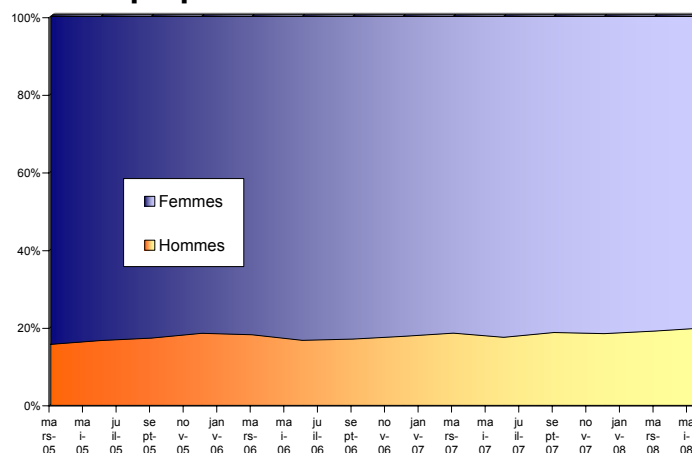


Caractéristiques des travailleurs

Sexe

La donnée relative à la proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire au niveau wallon reste stable. La moyenne au niveau wallon était de 84% de femmes pour 16% d'hommes en 2005. Et cette proportion s'est peu modifiée en 2008 où nous obtenons une proportion de 80% de femmes pour 20% d'hommes.

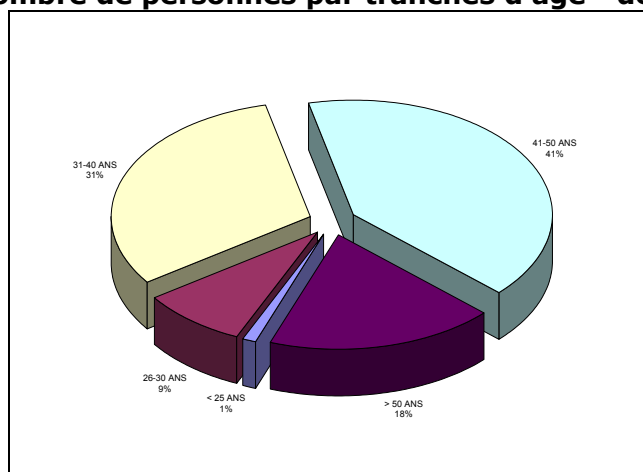
Figure 3 : Évolution de la proportion de femmes et d'hommes entre 2005 et 2008



Âge

En 2008, l'âge moyen se situe à 41,3 ans pour Lire et Écrire au niveau wallon.
En comparaison avec les données de mars 2005, l'âge moyen a progressé de 2,99 points.

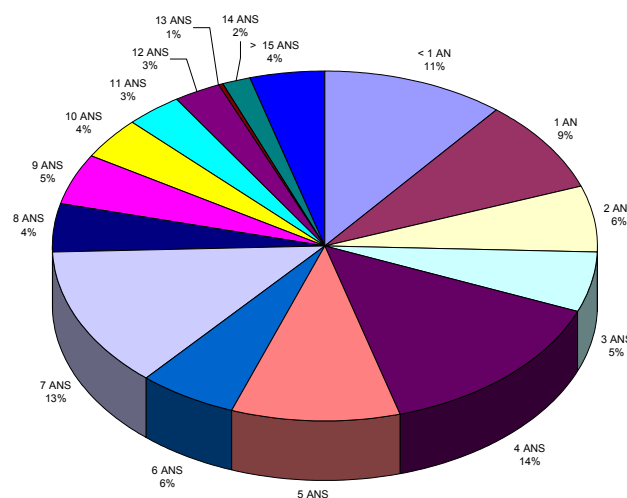
Figure 4 : Nombre de personnes par tranches d'âge - décembre 2008



Travaillant à Lire et Écrire depuis...

En 2008, 55 % des travailleurs travaillent à Lire et Écrire depuis moins de 5 ans.

Figure 5 : Travaillant à Lire et Écrire depuis... (31/12/2008)

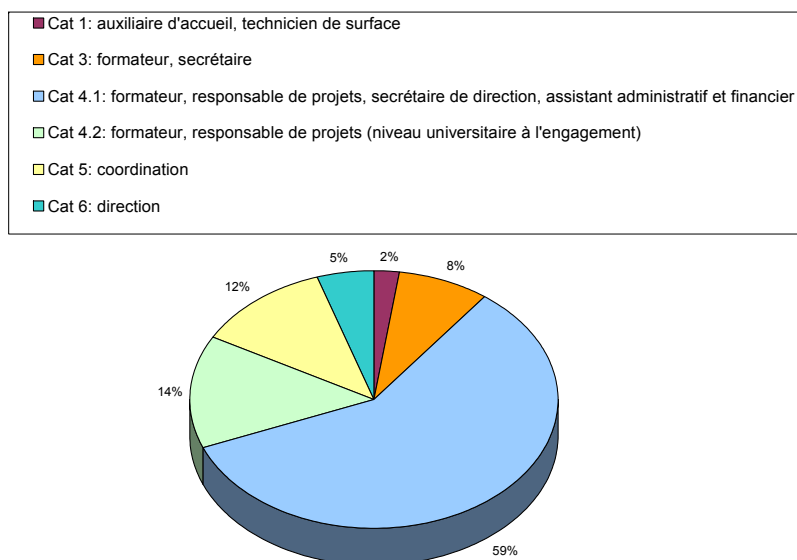


L'ancienneté moyenne est de 5,66 ans en Wallonie. Depuis 2005, on constate une augmentation progressive de l'ancienneté moyenne. On note une croissance de 1,65 an entre 2005 et 2008, soit une progression de 29,2 % en 4 années.

Fonctions

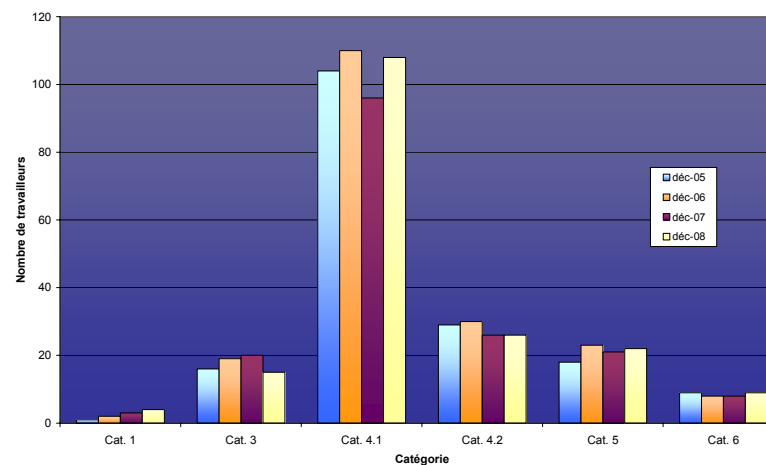
On peut constater que la catégorie reprenant les formateurs les responsables de projets, les secrétaires de direction et les assistants administratifs et financiers est la plus largement représentée au sein des Régionales wallonnes et de la coordination.

Figure 6 : Classification par fonction (décembre 2008)



L'ensemble des fonctions enregistre une certaine stabilité sur la période 2005-2008.

Figure 7 : Répartition des travailleurs selon leur fonction

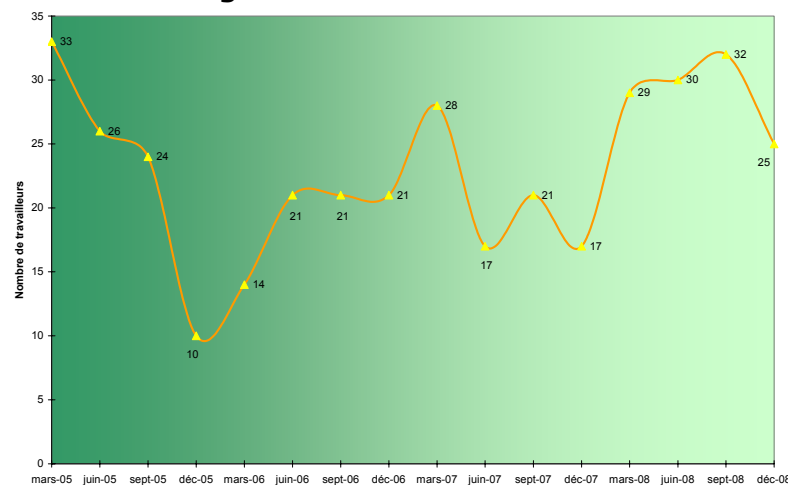


Type de contrat

86,41 % des travailleurs en Wallonie ont un CDI ce qui équivaut à 85,3% en ETP.
25 personnes sont sous le régime du CDD soit 21,56 ETP.

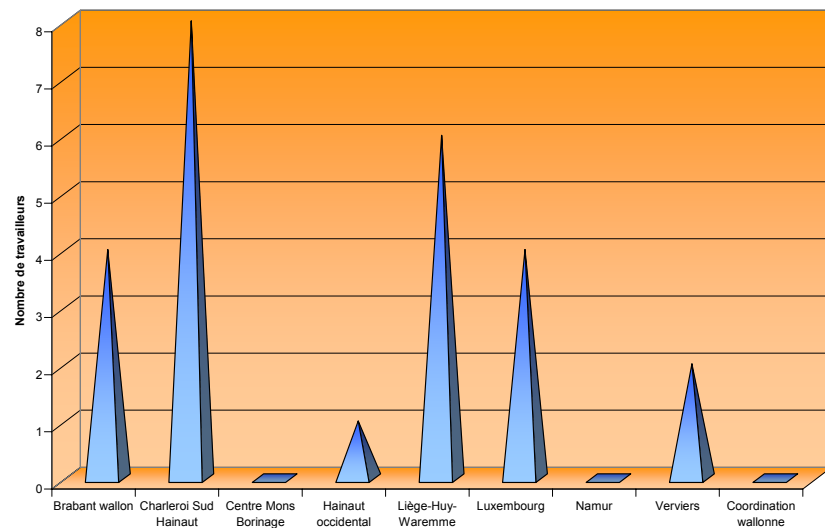
Les contrats CDD ont toujours été minoritaires auprès des Régionales et de la coordination wallonnes. Sur la période 2005-2008, ce type de contrat fluctue sensiblement. Cette variation s'explique certainement par le recours à des appels à projets qui ont une durée limitée et donc ne favorisent pas des engagements à long terme (CDI).

Figure 8 : Évolution des CDD



Par ailleurs, il faut remarquer que les Régionales wallonnes ne font pas toutes appel dans les mêmes mesures à des contrats à durée déterminée. Ainsi, Lire et Écrire Centre Mons Borinage et Lire et Écrire Namur n'avaient plus de CDD fin décembre 2008.

Figure 9 : Nombre de CDD par Régionale et coordination wallonne (décembre 2008)

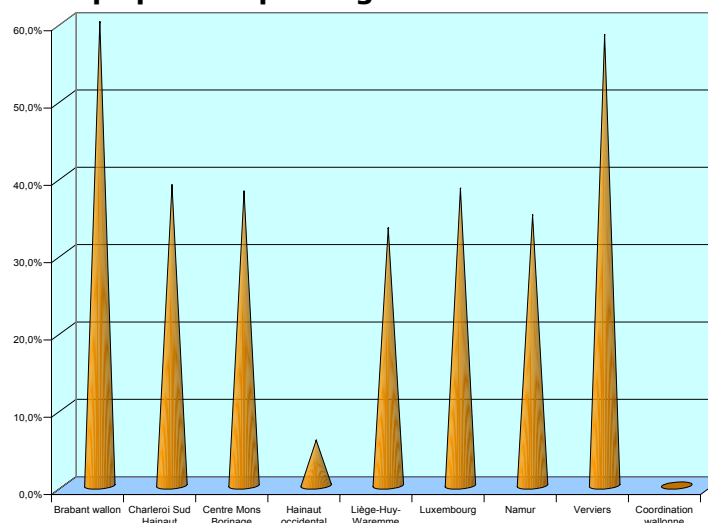


Travail à temps partiel

Le travail à temps partiel tend globalement à diminuer. Il passe en effet de 41,2% en 2005 à 37,5 % en 2008.

Cependant, on peut noter de fortes variations entre les Régionales wallonnes. Lire et Écrire Brabant wallon et Lire et Écrire Verviers ont recours en majorité (+/- 60% des travailleurs) au travail à temps partiel. Alors que, au contraire, Lire et Écrire Hainaut occidental n'a que peu de travailleurs à temps partiel (5,6%). La coordination, quant à elle, n'a pas de travailleurs à temps partiel.

Figure 10 : Pourcentage de temps partiels par Régionale et coordination wallonne (décembre 2008)



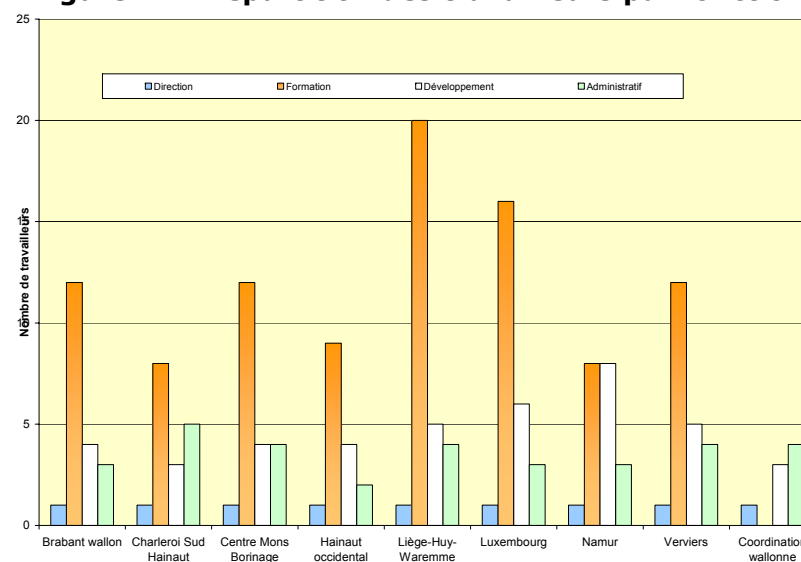
Classification des travailleurs

Les travailleurs sont regroupés en quatre fonctions :

- la fonction de direction qui regroupe les directeurs ;
- la fonction de développement qui regroupe les coordinateurs, les conseillers pédagogiques, les responsables de projets, les agents d'accueil et d'orientation, les agents de sensibilisation, les assistants de direction ;
- la fonction de formation qui regroupe les formateurs ;
- la fonction administrative et financière qui comprend les coordinateurs financiers et administratifs, les secrétaires (de direction), les comptables et les agents administratifs.

Le graphique ci-dessous nous montre que le personnel de Lire et Écrire est principalement dédié à la formation et au développement. Notons que Lire et Écrire en Wallonie n'a pas de personnel dédié à la formation car il s'agit d'une coordination qui ne mène pas d'actions de première ligne. Lire et Écrire Namur enregistre proportionnellement moins de formateurs que les autres Régionales car cette Régionale fonctionne comme coordination locale de l'action d'alphabétisation.

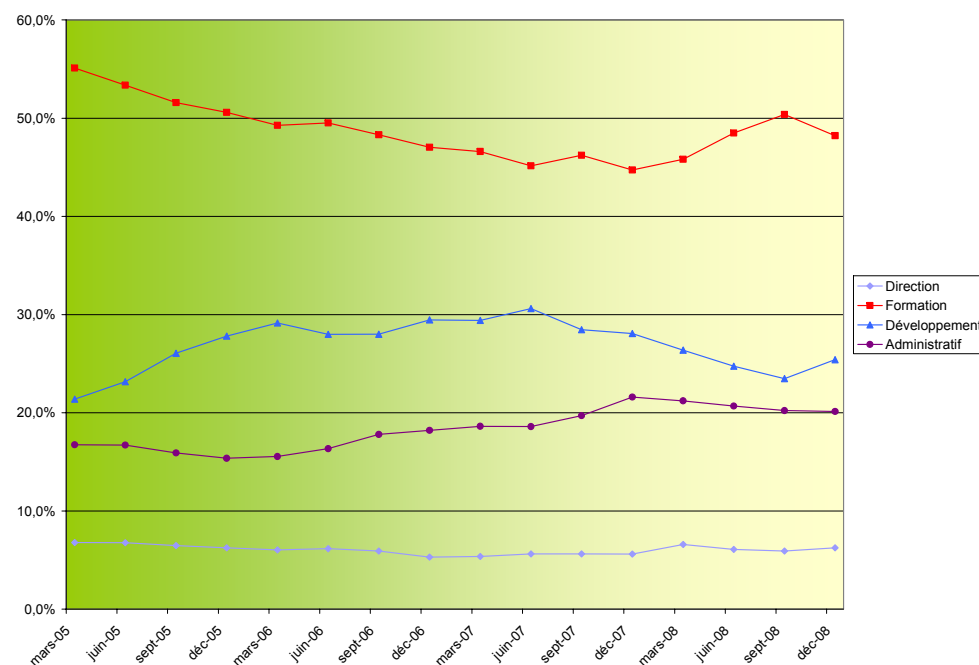
Figure 11 : Répartition des travailleurs par fonction



Le graphique ci-dessous nous indique que la proportion de formateurs est en baisse constante au sein des Régionales wallonnes jusqu'en 2007. Cette évolution s'explique par un accroissement de la fonction de développement depuis 2005, l'action de sensibilisation et de partenariat connaissant un développement plus important afin de répondre aux besoins identifiés dans chacune des sous-régions wallonnes. Depuis la fin 2007, l'incertitude liée à plusieurs subventions relatives à l'action de sensibilisation a conduit à un moindre investissement dans cette fonction.

Les fonctions administratives et financières connaissent une évolution croissante notamment due aux contraintes administratives et financières toujours plus exigeantes de la part des pouvoirs subsidiaires.

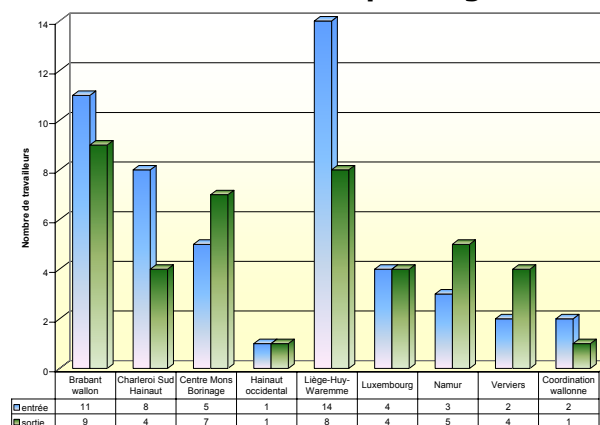
Figure 12 : Évolution de la répartition des fonctions en pourcentage



Mouvement du personnel en 2008

Au cours de l'année 2008, les entrées ont été plus nombreuses que les sorties: il y a eu 43 sorties pour 50 entrées.

Figure 13 : Entrées et sorties par Régionale en 2008



Avec la participation de :



 rue Saint Nicolas 2 - 5000 Namur  081/24.25.00 • fax : 081/24.25.08
 coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be wallonie.lire-et-ecrire.be compte bancaire : 795-5863497-30
IBAN : BE15 7955 8634 9730 BIC : GKCCBEBB N° d'entreprise : 0454 604 356